

Raková, Zuzana

Le français dans les écoles tchèques

In: Raková, Zuzana. *Francophonie de la population tchèque 1848-2008*. Vyd. 1. Brno: Masarykova univerzita, 2011, pp. 25-82

ISBN 9788021055193

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/124209>

Access Date: 10. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LE FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES TCHÈQUES

1. Les débuts de l'enseignement public du français avant 1848

Au XVIII^e siècle, le premier professeur connu de Prague s'appelait Joseph Hardy ; il enseignait le français à l'école pragoise de Týn à partir de 1779 à raison de quatre heures hebdomadaires. On peut supposer qu'il eut des prédécesseurs, car 30 % des élèves francophones au collège jésuite pragois de Saint Clément en 1764 présuppose un enseignement scolaire du français. Cet enseignement fut probablement assuré par des membres de la colonie française. À Olomouc, la tradition de l'enseignement public du français remonte à 1727 où le français fut enseigné à l'académie des États.¹

À partir du XIX^e siècle, l'étude du français dans les écoles publiques commençait à se répandre lentement. À l'Université de Prague, on enseignait parmi d'autres langues romanes également le français, dès le début du XIX^e siècle, en vue de l'acquisition de la connaissance pratique de la langue française. Les lecteurs de français furent Ferdinand-Leopold Rammstein, Felix Francesconi et Joseph Fausz. Entre 1825 et 1849 c'est Ferdinand Leopold Rammstein, professeur extraordinaire, qui enseignait la langue et la littérature françaises dans le cadre des cours libres, ouverts au grand public. Il s'agissait d'un cours de langue pratique complété par l'analyse d'extraits d'oeuvres littéraires françaises. À cela s'ajoutèrent les cours libres des professeurs Friedrich Jäger qui se chargeait de la conversation française et de Jan Vočadlo qui donnait des conférences en tchèque sur la langue et la littérature françaises. Il existait aussi un enseignement de français à l'École Polytechnique de Prague à partir de 1808. À l'Académie des États à Olomouc, J. Dubail enseignait la langue et la littérature françaises dans les années 1840. À la faculté des lettres de l'Université d'Olomouc, on enseignait le français et l'anglais en vue de l'acquisition pratique de ces deux langues ; A. Scholz, professeur du lycée allemand d'Olomouc, assurait les cours des deux langues. En 1851, la faculté des lettres d'Olomouc fut fermée durant presque un siècle.²

Les écoles secondaires tchèques se constituèrent petit à petit dès la première moitié du XIX^e siècle. Mais le Lycée Académique de Prague et les deux écoles techniques, de

1) CHALUPA, Jiří : Olomoucká univerzita v letech 1573–1860. Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 85, Romanica Olomoucensia XIII, Olomouc, 2004, p. 17.

2) Jusqu'en 1946. CHALUPA, Jiří : Olomoucká univerzita v letech 1573–1860. Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 85, Romanica Olomoucensia XIII, Olomouc, 2004, p. 17.

Rakovník et de Prague, qui furent fondées théoriquement comme des écoles tchèques, furent en réalité tchéco-allemandes. Elles furent fréquentées surtout par des élèves tchèques, mais la plupart des matières fut enseignée en allemand. Dans l'école technique de Rakovník (fondée en 1833 comme la toute première de Bohême), le français fut enseigné avant 1848 comme une langue optionnelle, à raison de deux heures par semaine. Au Lycée Académique de Prague, il y eut dès le début du XIX^e siècle un professeur de langues, Matěj Majober (1763–1818), qui enseignait le français, mais aussi l'anglais, l'italien et le latin. Depuis 1847, c'est Joseph Fausz qui reprend les cours de français et des autres langues dans le même établissement, et il y restera pendant quarante ans. La demande de français ne fut pas si grande pendant la première moitié du XIX^e siècle, comme dans les décennies suivantes. Le français figurait au programme des écoles secondaires publiques uniquement comme matière facultative et fut enseigné le plus souvent deux heures par semaine, dans les lycées classiques dans les classes supérieures, dans les écoles techniques dans les deux premières classes. L'italien ou l'anglais étaient à l'époque plus populaires et se plaçaient généralement à côté du français comme langues vivantes facultatives dans le secondaire et dans le supérieur. Tel fut l'état de l'enseignement public du français avant 1848.

Jusqu'en 1848, le système scolaire autrichien fut le système traditionnel, hérité du Moyen Âge et basé sur l'étude des langues classiques, le grec et le latin ; cela explique la faible part des langues vivantes, y compris du français, dans les programmes scolaires.

2. L'introduction du français dans les écoles tchèques 1848–1867

Un enseignement du français dans les écoles tchèques suppose l'existence de ces écoles. Il y avait des écoles primaires de langue d'enseignement tchèque depuis des siècles, mais aucune langue étrangère n'y fut enseignée. À partir des années 1850, on enseigna de nouveau le français à l'Université, avec l'égard non seulement à l'acquisition pratique de la langue mais aussi dans l'objectif d'études scientifiques qui consistaient à comparer le français avec le latin, éventuellement avec d'autres langues romanes. Suite aux réformes révolutionnaires de 1848–1849, la faculté des lettres est devenue égale aux trois autres facultés à partir de 1849–1950; d'une faculté «préparatoire», elle est devenue une véritable faculté dont l'objectif était de former des chercheurs (elle fut autorisée à dispenser le grade de docteur ès lettres, PhDr.) et les professeurs du secondaire. Car en même temps, une réforme transforma les lycées à six classes en lycées à huit classes. Les professeurs laïcs ont été dorénavant de plus en plus nombreux, tandis que jusque-là, c'était l'Église qui fournissait la majorité des professeurs du secondaire. La faculté de lettres se composait dès 1849 jusqu'en 1882 (date de la scission de l'Université en deux, tchèque et allemande) de cinq sections, la cinquième étant celle de philologie, au sein de laquelle se constitua plus tard la chaire de langue et littérature françaises. Pendant longtemps cette chaire restait vacante, seulement F. Rammstein y enseigna comme lecteur jusqu'en 1852.

Comme l'université n'était accessible qu'à une minorité de la population, c'est l'enseignement secondaire qui deviendra la base de la francophonie en Pays tchèques.

Un enseignement du français dans les écoles secondaires tchèques suppose d'abord un enseignement secondaire, ensuite le tchèque comme langue d'enseignement et la reconnaissance du français comme matière à part entière. L'enseignement secondaire tchèque est mis en place à partir de 1848, la position du tchèque comme langue d'enseignement égale à la langue allemande étant assurée par la loi de 1864 et par celle de 1867. Le français est reconnu comme matière obligatoire dans certains types d'écoles secondaires entre 1869 et 1874, ce qui renforce sensiblement ses positions et marque les débuts de la promotion en Pays tchèques.

C'est la mise en place d'un enseignement secondaire tchèque à partir de 1848 qui permit les premiers progrès de l'enseignement du français en Pays tchèques. Les bases de l'enseignement secondaire autrichien ont été posées en 1848–1849 avec la création du ministère de l'Instruction et des Cultes et avec la réforme dite Exner-Bonitz, qui créait les lycées «classiques» à huit classes et les «écoles techniques», une sorte de lycées techniques, à six classes.

Le plan d'études du lycée classique du 16 septembre 1849 prévoyait huit classes avec un total de 186 heures d'enseignement hebdomadaires dominées par 47 heures de latin et 28 de grec, les langues classiques représentant ainsi 40 % de l'enseignement. Les matières scientifiques occupaient ensemble 43 heures, la langue maternelle 25 heures, 16 heures étant consacrées à la deuxième langue territoriale mais celle-ci n'était qu'optionnelle. Ce plan d'étude permettait aussi d'apprendre une troisième langue vivante après l'allemand et le tchèque, les deux langues territoriales, mais seulement à titre facultatif ; le français faisait partie des langues autorisées. L'enseignement de cette troisième langue demeura facultatif au lycée classique pendant toute l'existence de ce type d'établissement secondaire, c'est-à-dire depuis 1848 jusqu'en 1948. Une directive de 1875 stipulait que si 20 élèves en faisaient la demande, un professeur de langue (de français le plus souvent) était nommé pour enseigner deux heures de langue étrangère par semaine aux élèves à partir de la quatrième classe. La réforme d'Exner et de Bonitz créait le lycée classique (par opposition au lycée technique introduit à partir de 1862) qui malgré la réduction des horaires de latin et l'augmentation des horaires des matières scientifiques dispensait toujours surtout l'enseignement humaniste et linguistique. Les matières linguistiques occupaient 116 heures sur 186, donc 62 % des horaires. Le lycée classique présentait le type dominant d'établissement secondaire masculin jusqu'en 1918.

Les écoles techniques représentaient une synthèse entre les matières scientifiques et techniques d'une part, et les langues vivantes d'autre part. Le premier plan d'études du 2 mars 1851 prévoyait 176 heures réparties en six classes, en assurant 90 heures aux matières scientifiques et techniques et 52 heures aux langues dont 25 pour la deuxième langue territoriale qui était obligatoire. La troisième langue vivante était alors facultative comme au lycée. Dans les premières écoles techniques de Bohême, le français était donc facultatif, de même que l'italien, l'anglais ou le serbo-croate. Tout dépendait des conditions locales – de la disponibilité de professeurs ou de la volonté du directeur. En 1869, avant de devenir obligatoire, le français était enseigné facultativement dans cinq écoles

techniques (à Rakovník dès 1834, à Prague probablement dès 1835 et sûrement dès 1851, à Písek dès 1861, à Plzeň et à Pardubice dès 1863).

Les lycées techniques jouèrent un rôle pionnier dans la promotion de l'enseignement du français. L'idée de réunir le lycée et l'école technique en un seul établissement était implicitement contenue dans le plan d'enseignement des écoles techniques qui prévoyait que les premières classes de l'école technique puissent préparer aux suivantes du lycée après quelques aménagements. La première tentative en Autriche de créer un lycée technique fut inspirée par Emanuel Kregcz, un professeur tchèque de français. Son idée fut réalisée par Václav Křížek, fondateur du premier lycée technique à Tábor en 1862. Le français était ici prévu, à partir de la quatrième classe, comme alternative au grec, matière obligatoire du lycée. Ainsi, pour les élèves ayant choisi un cursus technique, le français devenait obligatoire. Le premier projet, celui de Tábor, donnait au français neuf heures hebdomadaires (selon le schéma «00032220» qui désigne respectivement le nombre d'heures hebdomadaires dans chaque classe). Tous les élèves suivant un enseignement de latin les trois premières années étaient dès la quatrième déjà bien préparés à l'étude du français. Rappelons que l'enseignement du français se faisait à l'époque le plus souvent suivant la méthode indirecte, calquée sur l'enseignement des langues classiques, avec abondance de version et apprentissage du vocabulaire et de la grammaire. Il y avait la volonté dans les cercles pédagogiques de faire évoluer l'enseignement technique, alors très technique, vers l'enseignement classique, d'où le latin dans le programme du lycée technique. Le lycée technique combinait les deux systèmes, en conservant le latin du lycée classique et le français des écoles techniques. Car dans l'enseignement technique, le français joua le rôle de substitut des études classiques, du grec.

L'évolution de l'introduction du français comme matière à part entière dans les programmes scolaires fut lente entre 1848 et 1867. Les programmes du lycée technique de Chrudim de 1863, bien qu'inspirés de ceux de Tábor, ne comprenaient pas le français. De plus, le projet de lycée technique ne réussit pas à se généraliser à cette époque. Le ministère ne l'autorisa que dans les quatre premières classes des écoles secondaires, les suivantes devant suivre soit les programmes des écoles techniques soit ceux des lycées.³

La place du français dans les années 1860 n'était donc pas encore très forte dans l'enseignement secondaire tchèque. Les années 1860 représentent l'époque de l'essor culturel de la société tchèque patriotique, époque pleine d'espoir, époque de la vie associative florissante : les associations tchèques, comme Sokol, Měšťanská beseda, Hlahol et d'autres prennent naissance. Les représentants politiques de la nation tchèque commencèrent à participer à la Diète territoriale de Bohême et à celle de Vienne. C'était donc l'époque propice à la fondation de nouvelles écoles secondaires tchèques. Pourtant, en Moravie, les premiers deux lycées de langue tchèque n'étaient fondés qu'en 1867 ; il s'agissait des «lycées slaves» de Brno et d'Olomouc. En Moravie, on ne peut donc parler de l'enseignement du français dans le secondaire tchèque qu'à partir de 1867. Le mode d'apprentissage du français le plus répandu avant 1867 était celui des cours particuliers.

3) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848-1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 538-540.

Seules les institutions privées pour jeunes filles bénéficiaient d'un enseignement institutionnalisé du français. Avant 1863, il n'existait pour les filles que des écoles primaires, obligatoires de six à douze ans. Les filles désirant poursuivre des études devaient fréquenter des écoles privées, religieuses ou non, ou, dans les familles les plus riches, elles pouvaient recevoir un enseignement à domicile de professeurs particuliers.

Parmi les établissements privés de Prague destinés aux jeunes filles figurait dans les années 1840 et 1850 l'école privée des époux Hildwein, l'école de Mademoiselle Jeanette ou celle dirigée par Antonín Svoboda et sa femme. Nous connaissons ces établissements par des témoignages de leurs anciennes élèves, devenues plus tard célèbres. Ainsi, l'école des époux Hildwein fut fréquentée depuis 1849 par Anna Lužická-Srbová, mère de Vladimír Srb, futur maire de Prague. Elle se souvenait ainsi de l'école : «L'institut était, comme tous les instituts pragois d'alors mi-allemand, mi-français. M. Hildwein enseignait lui-même l'italien et le français. Ce qui y était enseigné le plus en profondeur étaient les langues. La conversation quotidienne se faisait la plupart du temps en français, mais entre jeunes filles on parlait allemand, quand il était permis de parler.»⁴

Les soeurs et futurs écrivaines Karolina Světlá et Sophie Podlipská passèrent dans les années 1840 par l'école de Mademoiselle Jeannette. Karolina en donne le témoignage suivant : «Mon éducation fut allemande, comme l'était alors l'éducation de toute la jeunesse... La conversation en français courant, l'habileté à jouer du piano, la célérité dans les travaux manuels ... était tout ce qu'on demandait à une jeune fille bien élevée.» En 1889, Karolina Světlá, patriote tchèque engagée, a écrit : «Il m'est tout à fait égal d'être Tchèque ou Allemande, j'aurais surtout aimé être Française à cause de cette langue élégante».⁵ Rappelons que ces paroles furent écrites à l'époque où le milieu partiotique tchèque commençait à être de plus en plus francophile et où la France servit comme source d'inspiration à la littérature et la peinture tchèques. Aussi la langue française est-elle devenue en quelques décennies dès son introduction dans l'enseignement scolaire très à la mode.

Eliška Krásnohorská, future écrivaine et traductrice de français, fréquenta dans les années 1850 l'école d'Antonín Svoboda et sa femme Hélène, qui était originaire de la Suisse romande et donc francophone native. Le français y était doté d'une heure quotidienne, assurée par Madame Svobodová. De plus, le français servait probablement de langue de communication courante entre les élèves et Mme Svobodová, celle-ci ne parlant pas bien l'allemand et encore moins le tchèque qu'elle n'employait d'ailleurs que pour amuser les filles.⁶ On peut supposer que Eliška, après avoir terminé cette école, avait des bases solides en français, car elle enseignait elle-même le français dans cet établissement au début des années 1860.⁷ L'école des époux Svoboda était considéré comme un établissement patriotique par la société tchèque pragoise, malgré que l'enseignement se déroulât en grande partie en allemand, exception faite pour les élèves de la première classe et pour

4) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 540.

5) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 541.

6) PECHOVÁ-KRÁSNOHORSKÁ, Eliška : Z mého mládí. Vzpomínky životopisné, Vaněk a Votava, Praha, 1920, p. 85.

7) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 541–542.

les cours donnés par Mme Svobodová. L'école fut fréquenté par les filles de la bourgeoisie tchèque, dont par exemple les nièces de F. L. Rieger, fille de K. H. Borovský Zdeňka Havlíčková, fille de K. J. Erben Blažena ou soeur de Svatopluk Čech Božena.⁸

Ces établissements féminins privés existaient tout au long du XIX^e siècle, même s'ils soient petit à petit remplacés par l'enseignement féminin public.

Le tout premier manuel de français rédigé en tchèque date de 1847. Son auteur, la Française Jacinthe Duchesne enseignait dans une école de filles dirigée par son mari Černý. Les enseignants utilisaient jusque-là des manuels de français en langue allemande. Les auteurs des manuels tchèques de français furent très souvent des professeurs du secondaire qui enseignaient le français, et ce pendant des décennies. Pareillement, les dictionnaires employés dans les années 1850 et 1860 étaient franco-allemands.

L'enseignement féminin joua un rôle pionnier pour l'apprentissage du français. Le tout premier établissement public où le français fut matière obligatoire fut l'École Supérieure de Jeunes Filles de Prague créée en 1863 et dirigée par Vilém Gabler. Gabler la fonda selon le modèle des écoles féminines de la Suisse romande où il entreprit un voyage d'étude avant la création de l'école pragoise. L'objectif de son fondateur était que l'école dispensât la formation féminine ; une place prépondérante fut donc consacrée aux langues vivantes. Que cette école était de bonne qualité fut prouvé par le rapport de l'inspecteur scolaire français de Nancy qui la visita en 1874 et exprima sa satisfaction pour cet établissement. L'école fut fréquentée par les jeunes filles de Prague et de toute la Bohême et de la Moravie,⁹ puisqu'elle n'avait pas d'équivalent en Autriche dans les années 1860. Le français y fut enseigné à raison de 22 heures hebdomadaires («044455», selon le schéma d'heures que nous avons adopté) au cours de six ans, soit plus que le tchèque et un peu moins que l'allemand. L'école fut donc une pépinière de francophones et francophiles. En 1887-1888, où l'école était déjà complète avec les six classes (dont quelques-unes doublées) et fréquentée par 400 élèves environ, la moitié des enseignants de français y étaient Français et 9 sur 34 de ses professeurs adhéraient à l'Alliance française de Prague.¹⁰

L'école de l'Association féminine de production, fondée en 1871 à Prague, dispensait également un cours de français, trois heures par semaine dans les trois sections, auxquelles il faut ajouter deux leçons de conversation et six leçons du cours supérieur, ce qui porte le nombre des leçons à 17 heures par semaine. En 1888, l'enseignement du français était suivi par 186 élèves de l'établissement.¹¹

8) PECHOVÁ-KRÁSNOHORSKÁ, Eliška : Z mého mládí. Vzpomínky životopisné, Vaněk a Votava, Praha, 1920, p. 84.

9) GABLER, Vilém : Pamětní spis na oslavu pětadvacetiletého trvání městské vyšší dívčí školy, Praha, 1888, aux frais de la municipalité de Prague, p. 30, 37, 47, 49, 67-74.

10) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848-1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 542-543.

11) Bulletin de l'Alliance française de Paris n° 5, 1889, p. 84-85.

3. Le français langue obligatoire dans certaines écoles

secondaires 1867–1918

a) L'introduction du français obligatoire dans le secondaire

La promotion de l'enseignement du français commence entre 1869 et 1874 avec l'apparition du français obligatoire dans le secondaire masculin grâce aux écoles techniques. L'introduction du français obligatoire dans les écoles techniques fut la conséquence indirecte de la querelle des nationalités à propos de la langue d'enseignement. Car l'égalité des deux langues d'enseignement tchèque ou allemande, acquise théoriquement en 1848, fut mise en question par l'absolutisme des années 1850 qui favorisait la promotion de l'allemand dans toutes les écoles secondaires des Pays tchèques, par la directive ministérielle du 3 octobre 1853.¹² Après la constitutionnalisation de l'Autriche en 1860, la Diète de Bohême vota le 25 mai 1864 la loi d'égalité des deux langues territoriales dans les écoles de Bohême, promulguée officiellement le 18 janvier 1866.¹³ Selon elle, les écoles secondaires étaient divisées en établissements allemands et en établissements tchèques, et dans tous, l'étude de la seconde langue territoriale était obligatoire.¹⁴ Mais les Allemands qui ne voulaient pas être obligés d'apprendre le tchèque obtinrent la suppression de cette loi. D'où le paragraphe 19 de la loi fondamentale de 1867 qui stipulait que personne ne pouvait être obligé d'apprendre la seconde langue territoriale. Et par la loi du 5 octobre 1868, la seconde langue territoriale fut proclamée facultative. Ce sont ces lois précisément, promulguées grâce à l'initiative des Allemands, qui ont ouvert la voie au français obligatoire dans l'enseignement technique puisque celui-ci prévoyait deux langues vivantes obligatoires.¹⁵

Par la loi fondamentale du 21 décembre 1867, les écoles techniques relevaient désormais des diètes territoriales et donc des lois du pays. En 1868, les écoles techniques furent prolongées à sept ans. Les études y furent sanctionnées par le baccalauréat, facultatif dès 1869 et obligatoire dès 1872. Le français fut institué matière obligatoire dans toutes les écoles techniques de Moravie le 30 avril 1869, dans celles de Silésie le 15 février 1870 et dans celle de Bohême le 13 septembre 1874. Le français obligatoire fut introduit dans les lycées techniques de Moravie le 17 juillet 1871 et le 6 août 1872 dans ceux de Bohême sur le modèle morave. Mais il faut en même temps signaler qu'en avril 1869, il n'y avait aucune école technique tchèque en Moravie, en février 1870, il n'y avait aucune école technique tchèque en Silésie et en juillet 1871, aucun lycée technique tchèque en Moravie.¹⁶

12) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p. 142.

13) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p. 192.

14) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 543.

15) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 544.

16) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 544.

En 1873 et 1874, le français était déjà enseigné dans les quatre premières classes des écoles techniques tchèques et allemandes de Bohême. Le plan d'études spécifique pour les écoles techniques tchèques de Bohême, promulgué par le ministère le 20 septembre 1875, prévoyait l'enseignement du français dès la deuxième classe. Le Conseil scolaire territorial, dépendant de la Diète de Bohême, avait d'abord décidé que le français figurât au programme dès la première classe, mais son décret du 16 septembre 1875 fut annulé par un télégramme du ministère. Ainsi, en 1876, le français n'était plus enseigné qu'à partir de la troisième classe dans les écoles techniques tchèques de Bohême.¹⁷ À partir de 1877, les horaires de français se sont stabilisés jusqu'en 1898. Dans les écoles techniques tchèques de Bohême, le français était alors enseigné 17 heures hebdomadaires, selon le schéma «0053333». Dans les écoles techniques allemandes de Bohême et dans les écoles techniques tchèques de Moravie, le français était alors enseigné à partir de la deuxième classe, 24 heures («0553335»). Les horaires de français dans les écoles techniques tchèques de Bohême furent augmentés de deux heures avec la réforme du 30 août 1898 à 19 heures («0054433»), et avec celle du 2 septembre 1909 à 20 heures («0443333»). Ces horaires restèrent inchangés jusqu'en 1919. En même temps, les horaires de français furent augmentés dans les écoles techniques allemandes de Bohême à partir du 1^{er} mars 1899 à 28 heures («6553333»). Dans les écoles techniques tchèques, le baccalauréat du français fut obligatoire à l'écrit, à l'oral, il y avait le choix entre le tchèque et le français.¹⁸ Les écoles techniques devinrent très populaires parmi la société tchèque ; les premiers établissements étaient ceux de Rakovník (1833) et de Prague (1851), dans les années 1850 plutôt tchéco-allemandes. À partir des années 1860, c'étaient surtout les villes qui se chargeaient de la fondation des écoles techniques : ainsi, une école tchèque complète à six classes existait depuis 1860 à Kutná Hora, depuis 1862 à Písek, depuis 1865 à Plzeň et à Pardubice. L'école technique de Litomyšl, fondée en 1865, fut fermée en 1888. Mais ce fut une exception, car entre 1890 et 1910, on assistait à un essor spectaculaire des écoles techniques tchèques.¹⁹

Les réformes clés pour la diffusion du français de 1867–1874 étaient facilitées en partie par le refus des Allemands de Bohême d'apprendre obligatoirement le tchèque, ce qui libéra l'espace pour le français dans les programmes scolaires. D'autre part, ces réformes étaient liées aux changements généraux de l'enseignement autrichien, le ministère étant favorable à l'enseignement du français. Et surtout, elles résultaient d'un besoin alors ressenti d'étudier les langues étrangères ce qui était conséquence de la multiplication des échanges et des voyages. En outre, le français dominait largement l'enseignement des langues vivantes en Allemagne et notamment en Prusse, alors considérée en Europe comme un modèle scolaire. En Autriche, la question de l'enseignement des langues étrangères était longtemps à l'ombre de celle des langues territoriales, qui provoquait

17) KODET, Antonín : O studiu jazyka francouzského v Čechách a o výsledcích jeho v literatuře české až do konce roku 1885, Výroční zpráva c. k. české vyšší školy reálné v Pardubicích za šk. r. 1886, p. 13.

18) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p. 368.

19) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p.202–206, 356–357.

souvent des discordes dans la monarchie multinationale. Lorsque les querelles de la langue d'enseignement en Bohême et en Moravie furent calmées, ce qui fut le cas en 1868, les conditions étaient favorables à l'introduction des langues vivantes dans l'enseignement scolaire. Aussi, dès 1869 le français est-il devenu obligatoire, dans certains types du secondaire concernés par les langues vivantes. Ce fut sans doute sous l'influence du modèle allemand. Aussi, en Pays tchèques, les horaires de français étaient ainsi toujours plus importants dans les établissements allemands que dans les établissements tchèques. Les décrets introduisant le français dans les programmes scolaires précisaient cependant toujours que le français ou éventuellement l'anglais étaient obligatoires. C'était l'usage qui allait écarter entre 1867 et 1918 l'anglais du secondaire tchèque, les Allemands optant un peu plus souvent pour l'anglais que les Tchèques.²⁰

b) L'essor du français dans le système scolaire tchèque

L'introduction du français obligatoire dans les écoles techniques marque le début de sa diffusion dans le système scolaire. Dans le secondaire, le français était stipulé langue obligatoire dans les nouveaux types d'établissements : lycées féminins, fondés à partir de 1900, et les nouveaux lycées techniques créés par la réforme de 1908. Car les anciens lycées techniques, qui n'appliquaient le programme du lycée technique que dans la troisième et la quatrième classes, étaient sur le déclin, le ministère tenta de les réformer à partir de 1908 ; il en résulta le lycée technique à huit classes du type A. Son programme d'étude pour le français fut promulgué le 30 avril 1910. Le français fut doté de 21 heures hebdomadaires («00444333»). Quelques-uns des lycées classiques adoptèrent petit-à-petit les programmes des lycées techniques du type A, dont par exemple le célèbre lycée de la rue Křemencova à Prague. Le français figurait à l'examen du baccalauréat ; à l'écrit, une rédaction en français fut obligatoire, à l'oral, il y avait le choix entre le tchèque et le français.²¹

Dans les lycées de filles à six classes, le français ou la seconde langue territoriale fut doté de 12 heures («000444») d'après le plan d'étude provisoire du 11 décembre 1900, puis de 14 heures («000554») à partir de 1912. Dans les lycées féminins tchèques, le français était choisi par les élèves le plus souvent comme seconde langue étrangère à partir de la quatrième classe, donc après l'allemand qui fut enseigné dès la première classe à raison de 25 heures hebdomadaires («544444»). Théoriquement, les lycéennes tchèques pouvaient choisir comme première langue étrangère le français (éventuellement l'anglais dans certains établissements), et l'allemand comme seconde langue. Mais l'utilité pratique de l'allemand dans les Pays tchèques de l'époque avait pour conséquence que la plupart des élèves optaient pour l'allemand à partir de la première classe. Le début de l'enseignement du français aux lycées féminins tchèques fut ainsi renvoyé jusqu'à

20) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 545–546.

21) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p. 363–364, 368.

la quatrième classe.²² Le décret ministériel du 3 octobre 1901 introduisit le baccalauréat au lycée féminin. Le français faisait partie de l'examen de baccalauréat, à l'écrit, une rédaction en français et une version en français furent obligatoires, à l'oral, le français alternait avec la seconde langue vivante, l'allemand ou l'anglais. Le baccalauréat permettait aux lycéennes de poursuivre les études à la faculté des Lettres de l'université comme étudiantes extraordinaires. Elles étaient également autorisées à enseigner dans les écoles primaires supérieures et dans les lycées, après avoir réussi les examens nécessaires. En 1911–1912, on dénombrait neuf lycées féminins tchèques en Bohême et un seul en Moravie, avec un total de 1700 élèves environ.²³

Dans les lycées techniques féminins à huit classes nouvellement fondés à partir de 1891, le français obligatoire était enseigné 20 heures hebdomadaires («00533333»).

Un autre type d'établissement secondaire qui soutenait la diffusion du français furent les Académies de commerce. La première académie tchèque, celle de Prague, dirigée par Emmanuel Tonner, date de 1872. Les académies de commerce furent des écoles secondaires spécialisées, d'abord à deux, puis à trois ou quatre classes. Elles s'adressaient aux élèves issus des écoles primaires supérieures ou des classes inférieures du secondaire. Le français dans les Académies de commerce avait le statut de matière relativement obligatoire (dans certains établissements, comme à Prague ou à Chrudim, il était obligatoire, dans d'autres, comme à Plzeň, il était facultatif).²⁴ L'objectif de cet enseignement était surtout de rendre les élèves capables de tenir une correspondance commerciale en français. À l'Académie tchèque de Prague, on enseignait dans les années 1870–1890 selon le livre d'exercices de Jakub Škoda et le manuel de «Correspondance commerciale en sept langues» (partie française) avant d'introduire à partir de 1899 le manuel de Correspondance commerciale rédigé par Jan O. Pražák et Henri Hantich. Le français était enseigné d'abord six heures réparties sur deux classes (selon le schéma «33») dès 1873, ensuite huit heures réparties sur trois classes («332») dès 1879. Le pic fut atteint en 1903 avec seize heures réparties sur quatre classes («4444») ou quatorze heures sur trois classes («644»), le plan d'étude prévoyant encore neuf heures supplémentaires de français facultatif. En 1917, les horaires de français et de correspondance commerciale française furent ramenés à quinze heures («3444») ou quatorze heures («644»), selon le cursus que l'élève choisissait.²⁵ Dans les Académies de commerce tchèques, l'allemand était obligatoire (19 heures), et les élèves devaient choisir une seconde langue vivante (entre le français, l'anglais et le russe). Dans les années 1890, ils optaient en majorité pour le français, tandis que dans l'immédiat avant-guerre, en 1913–1914, ils préféraient le russe au français. Cela montre comment le français fut en vogue dans les années 1890 et 1900, à peu près jusqu'en 1912, la Belle Époque représentant l'apogée de la franco-

22) Archives du Musée de la littérature tchèque (LAPNP, Prague) : fonds des Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : Lycée et lycée féminins de Královské Vinohrady 1908–1938.

23) ŠAFRÁNEK, Jan : Školy české. Obraz jejich vývoje a osudů. II. sv. R. 1848–1913, Matice česká, Praha, 1918, p. 378–381.

24) Bulletin de l'Alliance française de Paris n° 5, 1889, p. 84.

25) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : L'Académie de Commerce tchéco-slave 1874–1940.

philie tchèque, fruit d'échanges personnels franco-tchèques intensifiés. L'Académie de commerce tchéco-slave de Prague fut, à côté de l'École Supérieure de Jeunes Filles, une des pépinière de francophiles et francophones, surtout par son corps professoral. Parmi les professeurs de français de cet établissement figuraient par exemple Soběslav Pinkas (fondateur de l'Alliance française de Prague), sa fille Jiřina Wachsmannová (mère de Jiří Voskovec), Henri Hantich et Jan O. Pražák (auteurs de manuel de correspondance commerciale française), Hanuš Jelínek, Edvard Beneš, J. V. Sládek, dont la plupart s'inscrivirent dans l'histoire des relations franco-tchèques comme médiateurs importants.²⁶

Dans la période de 1867 à 1918, le français pénétra aussi dans les écoles primaires supérieures créées d'après la loi fondamentale du 21 décembre 1867 qui posa les bases de l'enseignement primaire autrichien. Ces établissements à trois classes étaient destinés aux élèves sortant des cinq classes de l'école primaire et donc âgés de onze à quatorze ans. Elles s'approchaient par leur programme des classes inférieures des écoles techniques. À partir de 1871, les écoles primaires supérieures pouvaient dispenser à titre facultatif l'enseignement des langues étrangères moyennant une demande au Conseil scolaire territorial.²⁷ En 1887–1888, 51 écoles primaires supérieures sur les 129 existant en Pays tchèques avaient déjà ces cours de français, à raison de deux ou trois leçons par semaine. De ces 51 écoles avec enseignement du français, 24 étaient de garçons et 27 de filles; les jeunes filles montraient plus de facilité à apprendre le français que les garçons surtout en ce qui concernait l'usage pratique de la langue pour la conversation.²⁸

c) L'enseignement supérieur et la formation des professeurs de français

Dans le supérieur, le français était enseigné également au Conservatoire de Musique à Prague dès l'origine en 1811 comme matière facultative trois heures par semaine par un professeur français.

L'École Polytechnique dispensait également un enseignement de français facultatif. Mais encore en 1888, le professeur de français n'avait pas de traitement fixe et il fut payé directement par les élèves inscrits aux cours de français. Ajoutons que l'École Polytechnique s'adressait aux élèves issus des écoles techniques qui avaient suivi le cours de français obligatoire pendant cinq ans et ils étaient donc suffisamment préparés pour suivre avec profit un cours supérieur.²⁹

À la faculté des Lettres, F. Rammstein fut remplacé en 1858 par le Français Anselm Ricard, qui resta lecteur de français pendant trente ans. Il fut le premier responsable du séminaire de français créé en 1871.³⁰ C'est précisément l'époque de l'introduction du français obligatoire dans le secondaire ; celui-ci deviendrait par la suite la base de la fran-

26) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 547.

27) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 548.

28) Bulletin de l'Alliance française de Paris n° 5, 1889, p. 83.

29) FELLER, Louis : La langue française en Bohême. Édité par l'auteur, s. d., p. 6–7.

30) PETRÁŇ, Josef : Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze do roku 1948, UK, Praha, 1983, p. 122, 132, 149, 152, 179.

cophonie en Pays tchèques. En effet, le besoin de professeurs de français pour les écoles techniques avait pour conséquence l'essor de la romanistique, voire de la philologie française, à l'université. Une autre date importante de ce point de vue est celle de 1882 puisque c'est à partir de cette année que l'examen d'État est devenu obligatoire pour les professeurs de français dans le secondaire. Le français est alors devenu une véritable matière et ses professeurs de véritables enseignants ayant les mêmes droits comme ceux des autres disciplines.

En 1871, le séminaire français avec Anselm Ricard à sa tête fut fondé; en 1877, la chaire de la philologie romane fut dotée d'un professeur régulier Julius Cornú. Une grande partie des cours fut cependant assurée par des lecteurs : Anselm Ricard (1858–1882), Léon Fauvin (1878–1882, 1884–1889), Georges B. Mohl (1892–1902), Louis Lavoipière (1906–1907), Jules Pichon (1907–1927) et Léon Chollet (1914–1922). Avant Julius Cornú, c'est le professeur d'allemand Ernest Martin qui dirigea le séminaire de philologie française et anglaise de 1875 à 1880 comme professeur extraordinaire. Après la scission de l'Université en 1882, c'est Jan Urban Jarník qui fut nommé, à la faculté des Lettres tchèque, professeur extraordinaire du séminaire de philologie romane qu'il dirigea jusqu'en 1907–1908. Jarník obtint son habilitation à enseigner dans les universités à Vienne; il s'intéressait à la grammaire historique de l'ancien français et au roumain. Au début, la faculté de lettres tchèque avait du mal à trouver des romanistes de qualité parce que les professeurs compétents de langues romanes étaient restés à l'université allemande. C'est pourquoi, les lecteurs devaient diriger le département des études pratiques de langue. Leurs cours étaient indispensables pour l'acquisition de la connaissance pratique du français de la part des étudiants, futurs professeurs du secondaire. Les lecteurs assuraient ainsi les cours pratiques de grammaire, de stylistique et de traduction. Les étudiants lisaient et analysaient aussi des oeuvres classiques français; les lecteurs suppléaient ainsi en partie des cours de professeurs. Il n'y avait en fait que Jarník jusqu'en 1908, ensuite ce sont les jeunes Maxmilián Křepinský (1908–1939, 1945–1946) et Prokop Miroslav Haškovec (1910–1920) qui prirent la relève et s'établirent comme professeurs en philologie française tchèque à Prague.³¹ L'enseignement pratique de la langue française fut soumis au besoin pratique de futurs professeurs de français dans le secondaire. Les cours des lecteurs dont la plupart furent Français ont été d'autant plus importants que les étudiants inscrits en philologie romane n'ont pas tous eu derrière eux l'apprentissage du français, car les étudiants de l'université se recrutaient à cette époque en grande partie parmi les lycéens issus des lycées classiques où le français n'était que facultatif et surtout, il n'était pas enseigné dans tous les établissements. Quelques étudiants en philologie romane n'ont donc jamais entendu parler le français avant de s'être inscrits à la faculté, surtout s'ils venaient des campagnes ou de petites villes. C'est donc à l'Université qu'ils se sont familiarisés, grâce aux exercices pratiques des lecteurs, avec le français qu'ils ont par la suite enseigné dans le secondaire. En plus, les cours des lecteurs, donnés en français, motivaient à apprendre cette belle langue et contrastaient avec les cours de grammaire historique de Jarník qui faillirent décou-

31) PETRÁŇ, Josef : *Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze do roku 1948*, UK, Praha, 1983, p. 189, 192, 207, 209–210, 251.

rager certains étudiants, selon les témoignages de l'époque.³² Ainsi, les lecteurs français ont contribué à former beaucoup d'excellents francophones et de farouches francophiles. L'intérêt croissant pour l'étude du français se manifestait au tournant des XIX^e et XX^e siècles et au début du XX^e siècle. Tandis qu'en 1891–1892, il n'y avait que sept étudiants fréquentant le séminaire de langues romanes de Jarník, en 1900–1901, on en dénombrait déjà 54 et en 1908–1909, le même séminaire composé de trois sections comprenait au total 259 étudiants. Certains cours donnés en français, comme ceux d'histoire littéraire française, de syntaxe ou d'exercices pratiques, s'adressaient aux étudiants de toutes les facultés. Ainsi, 28 % de tous les étudiants de la faculté des Lettres fréquentaient les cours de français en 1908–1909.³³

En 1914, c'est l'Université qui permettait à Prague l'acquisition d'un bon niveau de français, avec l'École polytechnique et de nombreuses écoles de langue, telles que l'École Berlitz ou l'École Internationale. En outre, il y avait une quantité de cours privés dispensés par les professeurs libres de français, Français et Tchèques. Les familles les plus riches pouvaient se permettre d'avoir une gouvernante francophone (Française, Belge ou Suisse) pour leurs enfants.

Les études de français à la Faculté des Lettres de l'Université tchèque furent représentées en 1914 par quatorze heures de leçons par semaine en français et treize heures en tchèque. Ces leçons ont été réparties entre les cours de littérature, de grammaire historique (cours faits en tchèque), de langue et littérature modernes (cours faits en français). Le résultat en était que les candidats se soumettant à l'examen du professorat non seulement connaissaient le vieux français, mais qu'ils comprenaient fort bien le français moderne et s'exprimaient d'une façon suffisamment correcte. À l'École polytechnique, il y avait seulement des exercices pratiques de français, donnés par un lecteur. L'objectif de ces exercices était de permettre aux futurs techniciens et ingénieurs de se perfectionner dans l'emploi oral de la langue française.³⁴

Quant à la formation des enseignants, l'examen d'État est devenu obligatoire pour les professeurs de français en 1882. Avant cette date, les enseignants de français n'étaient pas de véritables professeurs de l'enseignement secondaire autrichien avec rémunération et pension statutaires. Ils étaient le plus souvent professeurs certifiés de latin-grec, de tchèque ou d'allemand. Dans les académies de commerce qui n'appartenaient pas au secondaire d'État, n'importe qui pouvait enseigner le français (même après 1882), y compris des Français qui n'avaient pas l'accès au secondaire d'État, celui-ci étant réservé aux citoyens autrichiens avant 1918. Même après 1882, les professeurs certifiés de français n'étaient pas tous des spécialistes de cette langue parce qu'ils possédaient au moins une double formation (celle-ci étant obligatoire dans le secondaire), le plus souvent allemand-français, français-allemand, moins souvent tchèque-français ou français-tchèque, selon l'ordre de spécialisation. Dans la grande majorité des cas, le français

32) Archives de l'Académie des sciences de la République tchèque : fonds personnels de Ferdinand Špíšek 1950–1965 : Mémoires, souvenirs, n° 1 de l'inventaire.

33) PETRÁŇ, Josef : Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze do roku 1948, UK, Praha, 1983, p. 259.

34) FELLER, Louis : La langue française en Bohême. Édité par l'auteur, s. d., p. 6–7.

n'était donc que la seconde matière de spécialisation, et encore dans la plupart de cas combiné avec l'allemand.³⁵ Les professeurs tchèques de français ont donc d'abord appris l'allemand et par la suite aussi le français qui était leur seconde langue étrangère. Cela pouvait influencer d'une certaine façon leur compétence professionnelle en français, par exemple en ce qui concerne la prononciation ou la syntaxe.

À part l'université qui assurait la formation des professeurs de français pour le secondaire, il existait à Prague l'École normale primaire tchèque d'État, établissement de quatre ans destiné à former les institutrices du primaire qui dispensait à partir de 1872 l'enseignement du français dans trois sections, en deux leçons hebdomadaires par section, à titre facultatif.³⁶

d) L'évolution des méthodes d'enseignement de français

Dans quelles conditions se passait alors l'apprentissage scolaire du français, ou bien quelle fut la méthode prévalente d'enseignement de français dans le secondaire tchèque à cette époque-là ?

Jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle, l'enseignement des langues vivantes en Europe fut dominé par la «méthode traditionnelle» calquée sur l'enseignement des langues classiques, surtout du latin. L'apprentissage selon cette méthode fut basé sur la grammaire et la traduction, l'importance était accordée à la compréhension et la production (ou plutôt la reproduction) écrites plutôt qu'orales. Les élèves apprenaient par cœur des règles grammaticales et des mots. À cause de son inefficacité, la méthode traditionnelle fut bientôt rejetée dans tous les pays européens pour l'apprentissage des langues vivantes. Un lycéen, après quelques années d'apprentissage selon cette méthode, n'était pas capable de dire une phrase banale spontanément en langue qu'il avait apprise.

L'enseignement féminin présentait une exception claire : la conversation avait une place prépondérante, les devoirs consistaient en des thèmes³⁷ tandis que dans le secondaire masculin, les élèves faisaient plutôt des versions.³⁸ Les jeunes filles connaissaient donc beaucoup mieux le français courant que les garçons.³⁹

Dans le milieu tchèque, les premières méthodes d'apprentissage de français étaient les adaptations de la «méthode traditionnelle» du Berlinoise Ploetz (1819–1881). Les manuels de Ploetz, bien que fondés sur la méthode traditionnelle, faisaient apprendre la grammaire seulement par l'exemple et non par la mémorisation des règles grammaticales, insistaient sur la prononciation ; l'enseignement lexical y fut réduit. De plus, ces manuels contenaient beaucoup de références historiques et géographiques : les élèves apprenaient ainsi la civilisation à la fois avec la langue. Ploetz complétait ses manuels par des

35) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 563.

36) FELLER, Louis : La langue française en Bohême. Édité par l'auteur, s. d., p. 4.

37) Traductions de langue maternelle en langue étrangère.

38) Traductions de langue étrangère en langue maternelle.

39) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 573–574.

«lectures choisies», «vocabulaires systématiques», «guides de conversation» et «Manuel de littérature française», publiés à part. Son système intégrait donc tout l'apprentissage de français, prononciation, orthographe, grammaire, lexique et littérature. Le succès de la méthode Ploetz fut tel que la plupart des manuels tchèques de français d'avant 1890 étaient des copies de Ploetz.⁴⁰

Dès 1879, une directive du ministère autrichien de l'Instruction publique recommandait développer la conversation, considérée jusque-là comme la perte du temps, dans l'enseignement du français. Comme la «méthode directe», qui consistait dans l'enseignement sans traduire, était officiellement exclue de l'enseignement autrichien parce qu'elle donnait trop d'initiative à l'élève et était jugée trop démocratique et donc indésirable aux yeux du régime autrichien, c'est la «méthode intermédiaire» qui s'imposa dans l'enseignement tchèque de français, officiellement en 1909. En réalité, la «méthode intermédiaire» ou «mixte» s'imposa dans les manuels scolaires tchèques déjà à partir des années 1890, mais en coexistant toujours avec la «méthode traditionnelle». Toutefois il faut rappeler que la «méthode intermédiaire» était assez proche de la traditionnelle : une place importante fut accordée au texte comme support didactique et à l'acquisition de la grammaire normative. Les élèves utilisaient la langue maternelle pour traduire des mots. La méthode intermédiaire garda cependant quelques acquis de la «méthode directe» dont l'insistance sur la prononciation correcte et sur la participation maximale de l'élève. Cette méthode est à l'origine de la «méthode active» aujourd'hui toujours en vigueur.⁴¹

Malgré ces changements positifs en ce qui concerne la méthode d'enseignement de français, encore au début du XX^e siècle, dans les cercles pédagogiques autrichiens, il était un lieu commun de dire qu'«avec une gouvernante un enfant apprend plus de français en deux semaines qu'en sept ans d'école technique».⁴²

Dans les écoles primaires et secondaires tchèques, l'apprentissage se déroulait d'après les manuels de français de Vilém Appelt, Jan Herzer et František Šubrt-Vojtěch Paulus dans les années 1870–1890, qui étaient ensuite remplacés par ceux de Josef Kubín et François Pover-François Vojtíšek, utilisés jusqu'aux années 1920 ou même 1930.⁴³ Ces auteurs ont été le plus souvent eux-mêmes professeurs de français dans le secondaire. Ils publiaient, à côté des manuels proprement dits, aussi des livres de grammaire française et des «chrestomathies» françaises ; il s'agissait de livres de lecture, contenant des courts extraits des classiques de la littérature française à partir du XVII^e siècle. Les manuels eux-mêmes ont été basés sur la méthode indirecte, grammaticale. Le fil conducteur représentait la grammaire française (phonétique, morphologie, syntaxe) présentée d'une façon systématique et la plus complète possible. Chaque leçon contenait un texte en français, accompagné du vocabulaire et de la grammaire. Les exercices s'orientaient

40) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 574–575.

41) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 575–578.

42) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 578.

43) Voir la liste des manuels de français en annexe.

sur l'automatisation de la grammaire de la leçon. L'avantage de ces manuels fut surtout qu'ils permettaient l'acquisition solide, au moins en théorie, de la grammaire française. Les textes furent en français et les plans d'étude recommandaient aux professeurs d'employer le français comme langue d'enseignement dès que possible. On insista sur la lecture et la prononciation correctes. Le désavantage principal présentait à notre avis la grammaire surchargée ; les élèves étaient censés connaître à la fin de la première année presque toute la grammaire française, phonétique, morphologie et une grande partie de la syntaxe, dont tous les temps et modes verbaux, y compris l'imparfait du subjonctif. Pour les années suivantes, les plans d'étude prévoyaient la révision incessante de la grammaire puisqu'il n'était pas possible que les élèves se familiarisassent avec la grammaire complète au cours de leur première année de français. Aussi les connaissances de vocabulaire ne correspondaient-elles pas toujours aux connaissances, au moins théoriques, de grammaire.

Les classes souvent surchargées d'élèves (aux écoles techniques, leur nombre dans les classes inférieures variait entre 40 et 50) ne représentaient pas un milieu favorable à la conversation, même si les textes des manuels traitant des sujets de la vie quotidienne inviteraient dans d'autres conditions à la conversation. Rien d'étonnant donc que le maniement pratique de la langue posait souvent un problème, même aux bacheliers. Les connaissances de vocabulaire étaient suffisantes, les manuels contenant le lexique riche (parfois même très riche) mais un peu littéraire, et avec des lacunes dans certains domaines de la vie pratique. En fin des manuels figurait en général un dictionnaire franco-tchèque, parfois le mot français étant suivi de son équivalent latin ou allemand, surtout lorsque le mot latin (allemand moins souvent) était proche du mot français et donc susceptible de faciliter l'acquisition. La comparaison avec le latin avait son sens dans les lycées et lycées techniques dont les élèves apprenaient le latin avant le français ; le latin était censé présenter une bonne préparation à l'apprentissage du français. Mais aux écoles techniques où le latin ne figurait pas au programme, c'est le français qui avait la vocation de le remplacer, aussi du point de vue pédagogique ou éducationnel ; d'où la lecture des classiques français qui étaient censés inspirer les élèves de nobles valeurs morales.

Quels étaient des résultats obtenus par cet enseignement scolaire français de l'époque ? À en juger selon les témoignages de Louis Feller, lecteur de français à l'Université et à l'École polytechnique tchèques de Prague, les Pragoïs⁴⁴ ont été en 1914 très francophones et francophiles. Feller retrace l'état de l'enseignement francophone dans les écoles tchèques de la capitale et donne une image sur le niveau de français parmi les élèves du secondaire qui fut la base de l'enseignement de français. En 1914, l'enseignement secondaire était déjà contrôlé par l'État (y compris les écoles techniques, mais à l'exception des académies de commerce). Il fut dispensé à Prague en 1914 dans cinq lycées classiques (de garçons), huit écoles techniques, cinq lycées

44) La concentration des écoles fut la plus grande dans la capitale. Ainsi, en 1923, les élèves du secondaire pragoïs représentaient 2,3 % de tous les habitants de Prague, et presque 15 % de tous les élèves de secondaire de la Tchécoslovaquie entière étudiaient à Prague. HENDRICH, Josef, ŠMOK, Mikuláš : Střední školství v Republice československé, ÚSCSP (Ústřední spolek československých profesorů), Praha, 1923, p. 81.

techniques de garçons et six lycées de filles, trois écoles normales, huit écoles de commerce et une académie de commerce. Donc 36 établissements secondaires tchèques. Le français a été obligatoire dans toutes ces écoles sauf les lycées classiques où il était facultatif. Les lieux forts ont été surtout les écoles techniques et les lycées techniques avec respectivement 19 heures et 21 heures hebdomadaires de français ; une place importante dans l'enseignement du français était occupée également par l'École Supérieure de Jeunes Filles avec 20 heures de français. Les programmes officiels demandaient en général, pour les classes inférieures, une prononciation s'approchant autant que possible de la française, la traduction de textes faciles traitant de la vie pratique, des connaissances élémentaires sur la structure de la langue découlant d'un enseignement synthético-analytique, la connaissance des principales règles de la grammaire (morphologie), l'emploi de la langue par écrit et par oral pour tout ce qui avait été traité dans les leçons. Pour les classes supérieures, les programmes demandaient la lecture de quelques ouvrages importants de la littérature, aptes à faire connaître la culture et la vie spirituelle de la France; la connaissance du lexique et de la syntaxe et l'emploi pratique de la langue. Les élèves sortant des lycées techniques et des écoles techniques avaient eu six ans d'enseignement de français, à raison de trois ou quatre leçons par semaine en moyenne. Leur niveau était tel qu'ils comprenaient en général tout ce qu'ils lisaient; par contre, l'emploi oral de la langue leur posait des difficultés physiques : «l'oreille saisit mal les sons et la langue est inhabile à les rendre».⁴⁵ La production orale, selon la classification d'aujourd'hui, était donc la compétence qui posait le plus de problèmes, la compréhension orale venant en deuxième lieu. C'est assez logique eu égard aux moyens didactiques de l'époque : le côté phonétique de l'apprentissage d'une langue étrangère dépendait totalement du niveau de prononciation du professeur, les enregistrements n'existant pas encore. Ce n'est que dans la période suivante que l'on commençait lentement à introduire les enregistrements dans les cours de langues.

Mais pourtant, l'enseignement du français dans le secondaire posait de bons fondements pour l'acquisition solide de la langue, après quelques mois d'exercices pratiques dirigés par un lecteur français.

e) Le nombre d'apprenants du français

Quels étaient les effectifs des apprenants tchèques du français entre 1867 et 1918 ? Au cours de toute la période, on assiste à une augmentation du nombre d'élèves francophones tchèques, due au développement du secondaire tchèque après 1867. Tandis qu'en 1870, il n'y avait que 8 598 élèves dans 28 établissements secondaires tchèques, en 1914, il y en avait déjà 35 308 dans 129 établissements. Et puisque c'est le secondaire qui est devenu la base de l'enseignement francophone, le développement de ces établissements eut pour conséquence la multiplication des élèves francophones.

45) FELLER, Louis : La langue française en Bohême. Édité par l'auteur, s. d., p. 5.

Pour pouvoir calculer le taux des apprenants du français⁴⁶, il faut d'abord prendre en considération la répartition des élèves parmi les différents types d'écoles secondaires, le français n'étant obligatoire que dans les écoles techniques, les lycées techniques et les lycées de filles (ou secondaire féminin en général, y compris l'École Supérieure de Jeunes Filles de Prague). Ce sont précisément les établissements tchèques qui se sont le plus développés entre 1867 et 1918. Tandis qu'en 1870, le lycée fut fréquenté par la majorité (5 365 sur 8 598, soit 62,4 %) des élèves tchèques du secondaire, en 1914, il ne fut fréquenté que par 27,6 % (9 764 sur 35 308) des élèves. Les autres se sont répartis entre lycées techniques, écoles techniques et lycées de filles, donc établissements avec le français obligatoire. En 1870, seulement 3 233 élèves tchèques sur 8 598, soit 37,6 % des élèves tchèques du secondaire, fréquentaient ces types d'écoles, contre 25 814 élèves sur 35 308, soit 73 %, en 1914. L'essor du nombre d'apprenants de français résulte donc en partie de la coïncidence; si l'enseignement du français s'est tellement développé, c'est parce qu'il figurait au programme de ces types d'établissements secondaires qui furent fréquentées le plus par les élèves tchèques. Tandis qu'en 1870, seulement 31,5 % des élèves tchèques du secondaire apprenaient le français (2 711 élèves sur 8 598), en 1905, ce fut 33 % (8 265 élèves sur 25 005) et en 1914 déjà 60 % (21 185 élèves sur 35 308).⁴⁷

Pour la période de 1867 à 1918, nous ne disposons que d'une seule comptabilisation globale du nombre d'élèves apprenant le français. Cette statistique, publiée dans le Bulletin de l'Alliance française (de Paris), n° 102, le 15 octobre 1905, permet de calculer le pourcentage d'élèves apprenant le français dans les établissements tchèques et de le comparer avec celui des établissements allemands de Bohême. En 1905, on comptait au total 12 737 élèves apprenant le français en Bohême dans tous les établissements, du primaire supérieur jusqu'à l'université, 3 139 élèves en Moravie, soit 15 876 élèves tchèques apprenant le français. En Moravie, le nombre d'élèves tchèques francophones fut plus bas que celui d'élèves allemands, car le système scolaire tchèques y était moins développé qu'en Bohême, surtout en ce qui concerne le secondaire, et beaucoup d'élèves tchèques étaient encore scolarisés dans les établissements allemands. On peut estimer entre 6000 et 7000 le nombre de francophone dans toutes les écoles allemandes de Moravie, soit deux fois plus que dans les écoles tchèques en Moravie. D'après la même statistique, le français était appris par 13 579 élèves des établissements allemands de Bohême seulement, la statistique omettant les chiffres pour les écoles allemandes de Moravie. Ni le nombre total d'élèves allemands francophones en Bohême n'est précis, car la statistique de l'Alliance française oublie complètement l'Université, la Polytechnique, les académies

46) Puisque à l'époque, les statistiques scolaires qui donneraient le nombre des apprenants de langues étrangères comme les statistiques d'aujourd'hui étaient inexistantes, nous ne pouvons donc qu'établir les chiffres approximatifs à partir de la comparaison et l'analyse détaillée de plusieurs sources : statistiques scolaires qui nous donnent le nombre global des élèves selon les pays (Bohême, Moravie, Silésie), la langue d'enseignement et le type d'établissement ; plans d'étude pour chaque type d'établissement ; rapports annuels de certaines écoles secondaires qui contiennent les statistiques de l'établissement concret.

47) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 553–554.

de commerce, les lycées techniques et les lycées féminins allemands.⁴⁸ Il en ressort clairement que les élèves allemands étaient au total plus nombreux à apprendre le français que les Tchèques⁴⁹ malgré le rapport de la population d'un tiers contre deux tiers. Cela s'explique par le fait que dans les écoles techniques allemandes, le français était enseigné à partir de la première classe tandis que dans les écoles techniques tchèques seulement à partir de la troisième classe.

Aussi, les professeurs tchèques n'ont-ils cessé de militer en faveur d'une augmentation des horaires de français, comme le montre l'étude du Bulletin des professeurs tchèques.⁵⁰

Quant à l'apprentissage du français facultatif dans les lycées, les chiffres témoignent de l'intérêt croissant des élèves tchèques pour la langue française au cours de cette période. Tandis qu'en 1870, le français était enseigné en Bohême dans deux lycées sur treize, en 1880 dans neuf sur seize, en 1910 dans dix-huit sur vingt-quatre. Très souvent, l'existence d'une école technique dans la ville menait aussi à l'ouverture d'un cours de français au lycée, car il fallait qu'il y eût un professeur qualifié de cette matière. Le plus souvent, le professeur de français de l'école technique locale assurait à la fois le cours de français au lycée.⁵¹ Par exemple au Lycée Académique de Prague, entre 1874 et 1914, en moyenne 11,6 % des élèves ont opté pour le français facultatif, avec un pic de 23,4 % en 1912-1913, tandis que dix ans auparavant, en 1902-1903, les apprenants du français ne représentaient que 5,7 % de tous les élèves de l'établissement. Pendant les années de guerre, entre 1915 et 1918, jusqu'à 18,9 % des élèves apprenaient le français, ce qui est une moyenne assez élevée non seulement par rapport à la période précédente, mais surtout si nous prenons en considération la situation exceptionnelle de guerre, dans laquelle la France fut ennemie de l'Autriche, et pendant laquelle les groupements francophones, comme les Alliances françaises, ont dû cesser leurs activités. Apparemment, la guerre n'a pas eu de répercussions fatales sur l'enseignement du français, sinon qu'au Lycée Académique, il n'y avait pas de cours de français en 1914-1915 ; mais une situation pareille survenait aussi dans les périodes de paix lorsqu'il s'agissait d'une matière facultative.⁵² Au lycée slave d'Olomouc, entre 1873 et 1914, le nombre des élèves ayant opté pour le français facultatif variait beaucoup : entre 1873 et 1878 il atteignait 14 %, entre 1880 et 1885 il a baissé à 8 %, la chute continuant encore entre 1886 et 1890 où la moyenne d'apprenants de français fut de 3 %. Entre 1891 et 1895, les effectifs augmen-

48) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848-1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 557-559.

49) Ce que la statistique de l'Alliance française voulait cacher, car elle fut plutôt favorable au milieu tchèque qui manifestait sa francophilie croissante ; or cette francophilie et tchécoslavophilie furent le revers d'une certaine germanophobie.

50) *Věstník českých profesorů*, principale revue pédagogique éditée par l'Union centrale des professeurs tchécoslovaques (fondée à Prague en 1883). REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848-1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 549.

51) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848-1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 560.

52) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820-1950 : Prague : Le Lycée Académique 1820-1948.

tent d'un pas régulier pour atteindre 10 % en 1894–1895, avant de retomber de nouveau à 2 % en 1898–1899. Depuis 1900–1901 (3,5 %), les effectifs ne cessaient d'augmenter rapidement (1903–1904, on dénombra 14 % d'apprenants du français, en 1904–1905 18 %, en 1905–1906 20 %, 1906–1907 22 %, 1907–1908 20 %) avant de retomber à 11–12 % environ entre 1909 et 1913. En 1913–1914, ce chiffre fut de 14 %, après l'interruption en 1914–1915, on observe une hausse en 1915–1916 à 20 %.⁵³

Comparons ces nombres avec les effectifs d'apprenants du français du Lycée technique de la rue Křemencova à Prague. Entre 1895⁵⁴ et 1914, en moyenne 8,5 % des élèves de l'établissement fréquentaient les cours du français facultatif. Puisque malgré son nom, l'école fut en réalité le lycée technique seulement dans ses classes inférieures, et dans les classes supérieures, on enseigna selon les programmes du lycée classique, d'où les cours de français facultatif. Ce n'est qu'à partir de 1913–1914 qu'on introduisait les programmes du lycée technique dans tout l'établissement. Avant cette date, uniquement les élèves des classes troisième et quatrième avaient le français obligatoire.⁵⁵

À l'École technique de la rue Ječná à Prague, la plus ancienne des écoles techniques tchèques de la capitale, le français obligatoire fut introduit progressivement à partir de 1874. La moyenne des apprenants de français entre 1886–1887⁵⁶ et 1908–1909 fut de 63 %, le français faisant partie des programmes dès la troisième classe. Entre 1909–1910 et 1917–1918, le pourcentage des élèves ayant appris le français obligatoire fut porté à 82 % par l'adoption des nouveaux programmes qui introduisaient le français dans les écoles techniques dès la deuxième classe.⁵⁷

À la veille de la guerre, en 1914, dans le secondaire tchèque (lycées, lycées techniques, écoles techniques) de Bohême, Moravie et Silésie, 21 185 élèves sur 35 308, soit 60 %, apprenaient le français contre 33 % (8265 élèves sur 25005) en 1905 : l'introduction des nouveaux lycées techniques et l'extension des horaires de français dans les écoles techniques dont le nombre augmentait, expliquent cet essor de l'enseignement de français.

La jeune élite de la société tchèque était ainsi relativement francophone en 1914. Il faut cependant rappeler que l'accès au secondaire demeurerait très limité, ne concernant en 1910 que 0,53 %⁵⁸ de la population totale des Pays tchèques.⁵⁹ Au niveau du primaire supérieur plus répandu, environ un élève sur cinq possédait des bases de français.⁶⁰

53) Archives de district d'Olomouc, Rapports annuels du Lycée slave 1873–1918.

54) Date à partir de laquelle nous disposons des rapports annuels avec des statistiques complètes des élèves ayant choisi le français facultatif.

55) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : Le Lycée technique de la rue Křemencova 1875–1939.

56) Nous ne disposons des rapports annuels avec des statistiques complètes des élèves selon les classes qu'à partir de 1886/7.

57) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : L'École technique de la rue Ječná 1853–1948.

58) SRB, Vladimír : 1000 let obyvatelstva českých zemí. Karolinum, Praha, 2004, p. 114.

59) Tandis qu'aujourd'hui, les élèves du secondaire représentent environ 5 % de la population totale de la République tchèque.

60) REZNIKOW, Stéphane : Francophilie et identité tchèque (1848–1914), Honoré Champion, Paris, 2002, p. 562.

4. L'âge d'or de la francophonie tchèque 1918–1939

a) L'organisation de la collaboration scolaire franco-tchèque

Après la Grande guerre, la France est devenue pour la jeune Tchécoslovaquie un modèle dans plusieurs domaines de la vie, tant au niveau politique que diplomatique. Cette orientation de la Tchécoslovaquie fut donnée par son sentiment de gratitude envers la France, dont le soutien de la cause tchécoslovaque durant la guerre fut décisif pour la création de l'État tchécoslovaque indépendant. Les dirigeants tchécoslovaques n'ont pas oublié le soutien du grand historien tchécoslovaque, Ernest Denis, qui fonda à Paris en mai 1915 *La Nation tchèque*, revue destinée à la propagande tchécoslovaque en France. C'est précisément dans cette revue que T. G. Masaryk publia le 14 novembre 1915 la notice sur la fondation du Conseil national tchèque, organisation de l'émigration politique tchèque et slovaque siégeant à Paris. La France fut aussi la première parmi les Alliés à avoir approuvé le Conseil national tchèque comme représentant légitime de la Tchécoslovaquie encore inexistante le 29 juin 1918.⁶¹

Rien d'étonnant donc de voir la Tchécoslovaquie entretenir des relations privilégiées avec la France au cours de toute la période de l'entre-deux-guerres, ce qui avait son impact dans plusieurs domaines de la vie de la République tchécoslovaque. La présence de la France était incontestable avant tout dans le domaine de l'enseignement et de la culture. La collaboration dans ces domaines entre les deux pays commença avec la participation tchécoslovaque à la Conférence de la Paix à Versailles où il s'agissait non seulement de tracer les frontières des nouveaux États mais aussi d'établir le cadre de futures relations culturelles et scolaires entre la France et la Tchécoslovaquie.

En 1918, le Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique fut créé comme organe suprême de l'administration scolaire, avec Gustav Habrmann à sa tête. Comme secrétaire d'État aux Écoles fut nommé le professeur universitaire František Drtina qui appela au Ministère comme spécialistes des professeurs du secondaire et des instituteurs.

L'un de ces spécialistes fut Ferdinand Špíšek (1877–1970), professeur de français qui a enseigné au lycée technique de la rue Křemencová à Prague depuis 1913 jusqu'en 1919. À part son métier de professeur, Špíšek se consacrait dans son temps libre à l'étude du système scolaire en France et à la méthodologie moderne de l'enseignement des langues vivantes. Dans le milieu tchèque, il était connu dès l'avant-guerre comme spécialiste en méthodologie de langues modernes, il publia entre autres le livre «Les langues modernes et leurs méthodes en France». Durant la guerre, il faisait partie d'une association secrète de professeurs tchèques qui préparait une réforme scolaire dans la future Tchécoslovaquie libre.

Grâce à sa connaissance parfaite du français, du milieu français et de la problématique scolaire, Špíšek fut nommé en février 1919 par František Drtina conseiller auprès de la Mission militaire française en Tchécoslovaquie. Car la Mission militaire française dirigée

61) BRAUNSTEIN, Mathieu, et al. : *Z historie Francouzského institutu v Praze, Francouzský institut, Praha*, 1993, p. 24–27.

par les généraux Pellé, Mittelhausser et Faucher s'intéressait, en plus des questions militaires, aussi au domaine scolaire. Ce fut Louis Eisenmann (1869–1937), slavisant célèbre, professeur d'histoire et connaisseur des questions politiques de l'Europe centrale, qui fut envoyé en Tchécoslovaquie avec la Mission militaire française comme son conseiller politique. Il fut chargé d'obtenir des informations sur le système scolaire tchécoslovaque. Il s'adressa donc au Ministère de l'Éducation nationale tchécoslovaque qui chargea Ferdinand Špíšek de donner les renseignements nécessaires à Eisenmann. C'est ainsi que les deux hommes importants pour les relations culturelles et scolaires entrèrent en contact à Prague, au printemps 1919.

Le Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique chargea en même temps Špíšek de la tâche d'obtenir des informations sur la réforme du système scolaire préparée en France puisque le gouvernement tchécoslovaque envisageait de changer le «caractère autrichien» du système scolaire tchécoslovaque en y introduisant des méthodes pédagogiques modernes selon le modèle français. En vue de rassembler le matériel nécessaire sur la réforme scolaire française et d'étudier la possibilité de nouer des rapports culturels avec la France, Špíšek fut invité par Drtina à entreprendre un voyage officiel d'étude en France. L'occasion se présenta bientôt. Après avoir obtenu l'accord du ministre des Affaires étrangères Edvard Beneš, Špíšek fut envoyé à Paris par le Ministère de l'Instruction publique en avril 1919 comme membre de la délégation tchécoslovaque à la Conférence de la Paix, avec l'objectif d'élaborer un régime des rapports culturels et scolaires franco-tchécoslovaques. Špíšek est parti pour Paris en même temps que Eisenmann dont la mission pragoise avait terminé. À Paris, Eisenmann continuait à travailler en vue d'élaborer une base institutionnelle des relations culturelles et scientifiques entre la France et la Tchécoslovaquie. Pendant son séjour à la Conférence de la Paix à Paris entre avril et septembre 1919, Špíšek noua des liens avec les cercles décisifs pour la réalisation de ses projets, surtout grâce à ses amis Ernest Denis et Louis Eisenmann.⁶²

Après son retour à Prague en septembre 1919, Špíšek fut nommé fonctionnaire du Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique où il continua son travail sur la forme concrète des relations scolaires entre la France et la Tchécoslovaquie. Il élaborait un mémorandum pour M. Beneš que celui-ci transmittait au Quai d'Orsay. Ce document stipulait entre autre la fondation de l'Institut d'Études slaves à Paris et de l'Institut Français à Prague. Il prévoyait également l'envoi d'assistants français dans certaines écoles secondaires tchécoslovaques, les lectorats français auprès des universités nouvellement fondées de Brno et Bratislava (à Prague, il y avait déjà des lecteurs français dès l'avant-guerre), et l'ouverture d'un lycée français à Prague. Le mémorandum stipulait aussi l'instauration d'une chaire de la langue tchèque à l'École des langues orientales vivantes à Paris et d'une chaire des études slaves à la Sorbonne. Il prévoyait aussi les bourses réciproques des gouvernements français et tchécoslovaque. Les deux gouvernements se mirent d'accord sur les propositions de Špíšek et son projet se réalisa.⁶³ Plus tard, on

62) SERVANT, Catherine, ŠETLÍK, Jiří, ŠLAJCHRT, Viktor, VRBA, Tomáš : Skrz naskrz. Les Tchèques et la France au cours des siècles. Gallery, Prague, 2002, p. 165–175.

63) Rappelons que Karel Kramář, premier ministre du premier gouvernement tchécoslovaque, eut un projet analogue qu'il envoya au Ministère de l'Instruction publique; mais il fut informé par ce ministère que

ajouta encore les lectorats de la langue tchèque auprès des universités françaises à Lyon, Dijon, Strasbourg et Lille, et les sections tchécoslovaques auprès de trois lycées français, à Dijon, Saint-Germain-en-Laye et Nîmes. Comme lecteurs tchèques furent envoyés aux universités françaises les philologues tchécoslovaques boursiers du gouvernement français, sauf à Dijon où la fonction fut assurée par le professeur-administrateur de la section tchécoslovaque du lycée Carnot.⁶⁴

En Tchécoslovaquie, il y eut depuis 1919 une Mission universitaire française (MUF), dont le directeur dirigea en même temps l'Institut français de Prague; ce furent André Tibal (de 1919 à 1925) et ensuite Louis Eisenmann (de 1925 à 1937). Les deux lecteurs universitaires français, à Brno et à Bratislava, appartenaient à la Mission universitaire, mais ils étaient payés par le Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique comme les universitaires tchécoslovaques, à la différence des professeurs français dans le secondaire tchécoslovaque.⁶⁵

Les relations scolaires et culturelles avec la France étaient de telle importance pour la jeune Tchécoslovaquie qu'en février 1920, on fonda le «Département des rapports scolaires et culturels avec l'étranger» auprès du Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique et on nomma Ferdinand Špišek, auteur des rapports scolaires et culturels avec la France après 1918, directeur de ce département. Aussitôt, ces rapports avec la France se développèrent plus vite et prirent plus d'ampleur que les rapports scolaires et culturels avec d'autres pays. Les relations étroites se matérialisèrent par la signature de «l'Accord culturel entre les gouvernements tchécoslovaque et français» à Paris le 25 août 1923 et à Prague le 30 avril 1924 par les ministres de l'Instruction publique Léon Bérard et Rudolf Bechyně. Cet accord concernait les échanges mutuels de professeurs universitaires, chercheurs, boursiers, élèves et étudiants, la qualification des diplômes acquis dans l'autre pays ainsi que la coordination en matière de réformes scolaires préparées dans les deux pays. Rappelons que la France fut le premier pays avec lequel la Tchécoslovaquie signa un pareil Accord culturel. Le deuxième fut la Yougoslavie en 1929 et 1930.⁶⁶ Cela montre suffisamment que la France jouissait d'une position privilégiée dans la Première république tchécoslovaque durant toute son existence, ce qui présentait un terrain favorable à la francophonie tchèque.

c'était F. Špišek qui était chargé d'établir un cadre des rapports scolaires avec la France. Archives de l'Académie des sciences de la République tchèque, fonds personnels de Ferdinand Špišek 1950-1965 – Mémoires, souvenirs.

64) BERINGER, Antonín et all. : Školské a kulturní styky s cizinou. Rédigé par Antonín Prchlík. Par les soins du Ministère de l'Instruction publique, Státní nakladatelství v Praze, Praha, 1937, p. 4-5, 41-42.

65) Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN, Nantes) : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918-1969 : sous-série 1918-1929 : carton 27, n° 76.

66) BERINGER, Antonín et all. : Školské a kulturní styky s cizinou. Rédigé par Antonín Prchlík. Par les soins du Ministère de l'Instruction publique, Státní nakladatelství v Praze, Praha, 1937, p. 18-19, 44.

b) L'enseignement supérieur

La collaboration avec la France se manifesta au niveau de l'enseignement supérieur par les échanges de professeurs universitaires. Entre 1920 et 1936, parmi les professeurs étrangers ayant donné une conférence en Tchécoslovaquie, ceux de France occupèrent la première place (49 professeurs qui prononcèrent au total 108 conférences). La plupart d'entre eux se présentèrent à Prague (43 professeurs avec 81 conférences), 16 professeurs avec 24 conférences à Brno, et seulement quatre professeurs français visitèrent Bratislava. Pour comparer, en deuxième lieu se plaça la Pologne avec 22 professeurs, et ensuite les États-Unis d'où venaient 19 professeurs.⁶⁷

L'enseignement supérieur de la philologie française fut assuré après 1918 par les deux chaires de romanistique de Prague, auprès des universités tchèque et allemande. L'université tchèque de Prague fut proclamée par la loi du 19 février 1920 l'Université Charles, et elle seule pouvait dorénavant être considérée comme héritière de l'ancienne Université Charles. Bientôt après le 28 octobre 1918, deux autres universités tchécoslovaques furent fondées : le 28 janvier 1919 l'Université Masaryk de Brno et le 27 juin 1919 l'université tchécoslovaque de Bratislava, portant depuis le 11 novembre 1919 le nom d'Université Komenský.⁶⁸ Les nouvelles universités ou leurs facultés des lettres furent bientôt dotées des chaires de romanistique. Les professeurs fondateurs de ces deux nouvelles universités provenaient le plus souvent de l'Université Charles de Prague. À la romanistique de Brno sont venus de Prague les professeurs Prokop Miroslav Haškovec (de 1920 à 1935 à Brno) et Karel Titz (de 1920 à 1936), que rejoignit Hertvík Jarník (de 1923 à 1938), fils de J. U. Jarník (premier professeur de romanistique tchèque de Prague). Haškovec enseigna l'histoire littéraire, Karel Titz donna des cours de latin vulgaire comme introduction à la grammaire historique de l'ancien français, Hertvík Jarník assura des cours de la syntaxe française. Les exercices pratiques de langue et littérature françaises furent assurés par des lecteurs français.⁶⁹ À Bratislava, la philologie française fut aux mains de Léon Chollet, lecteur de Prague, et les professeurs de Brno y donnaient également des cours.

À la romanistique tchèque pragoise enseignèrent Václav Tille (1920–1937) l'histoire littéraire, Maxmilián Křepinský (jusqu'en 1946) la grammaire historique de l'ancien français, Jaroslav Hruška (1922–1929) la grammaire historique du français moderne. Les cours de littérature française moderne furent assurés en français par les professeurs français, dont André Tibal (1919–1925) et Albert Pauphilet (1926–1938), qui furent en même temps professeurs de l'Institut français de Prague. Après la mort de Tille, la section littéraire fut dirigée par Josef Kopal venu de la romanistique de Bratislava. Vladimír Buben, habilité à Prague en grammaire comparée des langues romanes, partit en 1927 pour Bratislava. Josef Dvořák enseigna depuis sa maîtrise de conférences en 1933 l'in-

67) BERINGER, Antonín et all. : Školské a kulturní styky s cizinou. Rédigé par Antonín Prchlík. Par les soins du Ministère de l'Instruction publique, Státní nakladatelství v Praze, Praha, 1937, p. 48–49.

68) KOPÁČ, Jaroslav : Dějiny školství a pedagogiky v Československu. Díl I. České a slovenské školství a pedagogika v letech 1918–1928, UJEP, Brno, 1971, p. 15.

69) JORDÁN, František (red.) : Dějiny University v Brně, UJEP, Brno, 1969, p. 164, 166, 360, 385.

troduction à la grammaire de l'ancien français. Les étudiants en romanistique fréquentèrent aussi les cours à la chaire de littérature moderne comparée (surtout occidentale) qui fut dirigée par le célèbre critique F. X. Šalda jusqu'en 1937 ; après sa mort, Šalda fut remplacé par Václav Černý à la littérature comparée (1936–1939, 1945–1951). À partir de 1934, la section linguistique du séminaire de langues romanes fut renforcée par Karel Titz revenu de Brno.⁷⁰

Les professeurs universitaires tchécoslovaques furent eux aussi invités à donner des cours dans des universités étrangères. Ils ont ainsi visité le plus souvent la Pologne (quatorze professeurs), les États-Unis (dix professeurs), la France ne venant qu'en troisième lieu (huit professeurs, dont sept de Prague et un de Brno).⁷¹ Tandis que la demande culturelle francophone fut grande chez la population tchèque, et que les professeurs français furent largement les plus nombreux parmi tous les professeurs étrangers invités en Tchécoslovaquie, les enseignants tchèques s'orientèrent d'abord vers la Pologne, ce qui fut logique, étant donnée la proximité géographique et linguistique. Pourtant, la France représentait une destination importante pour les professeurs et chercheurs tchécoslovaques.

Mais il est vrai que les enseignants tchèques témoignèrent de quelques réticences à donner des cours aux universités étrangères. Alfred Fichelle, administrateur de l'Institut français de Prague, s'en plaigna dans son rapport sur le fonctionnement de l'Institut, adressé le 16 décembre 1933 à Léon Noël, où il résuma aussi le fonctionnement des «missions universitaires», c.-à-d. les échanges des conférenciers renommés entre les deux pays. Selon Fichelle, les «missionnaires» français attiraient un auditoire beaucoup plus nombreux que l'enseignement ordinaire : «...Il est hors de doute...que sur un public qui est... quelque peu snob, deux ou trois leçons d'un grand nom de la science française exercent plus d'attraction et peuvent avoir plus d'action que le meilleur cours semestriel ou annuel d'un de nos jeunes professeurs.» Pourtant, Fichelle fait remarquer la «difficulté que l'on a à introduire une véritable réciprocité dans ces missions ce qui serait souhaitable pour éviter toute apparence d'impérialisme intellectuel et lancer un véritable échange.» Mais cet effort se heurta surtout à «une certaine répugnance de la part des universitaires tchécoslovaques à accepter une invitation à venir parler en France», donnée par leur «timidité, crainte de mal réussir, peur le plus souvent injustifiée de trop mal parler le français.»⁷² La remarque de Fichelle sur «l'impérialisme intellectuel» montre que les Français présents en Tchécoslovaquie dans le cadre des rapports officiels se rendaient bien compte de la position privilégiée de la langue et la culture françaises dans ce pays, et qu'ils voulaient établir une réciprocité dans ces rapports pour ne pas être soupçonnés de vouloir imposer leur culture et science aux populations vivant en Tchécoslovaquie.

70) PETRÁŇ, Josef : Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze do roku 1948, UK, Praha, 1983, p. 273, 285, 316–317. Aussi Seznam přednášek které se budou konati na Karlově universitě v Praze 1918–1922. Praha, s. d., p. 47, 50, 52.

71) BERINGER, Antonín et all. : Školské a kulturní styky s cizinou. Rédigé par Antonín Prchlík. Par les soins du Ministère de l'Instruction publique, Státní nakladatelství v Praze, Praha, 1937, p. 53–54.

72) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1929–1939 : carton 97, n° 316. Rapport de M. Fichelle à Léon Noël, ministre de France à Prague, du 16 décembre 1933.

c) l'enseignement secondaire

Le système de l'enseignement secondaire tchécoslovaque hérité de l'Autriche-Hongrie, continua à fonctionner en principe durant toute la période 1918–1939, malgré les efforts de certains pédagogues de réaliser des réformes pédagogiques et de rompre avec le caractère «autrichien» du système scolaire. Cependant, quelques changements concernant le secondaire ont été acceptés :

On supprima les lycées de jeunes filles à six classes, en les adaptant en lycées techniques réformés à huit classes à partir de 1919–1920. Pour l'enseignement du français cela fut plutôt positif car le nombre total d'heures de français fut plus élevé au lycée technique réformé (24 heures, soit «04443333»)⁷³ qu'au lycée de six ans (16 heures, soit «005443»)⁷⁴. Pourtant, ce type d'établissement avec abondance de matières techniques n'était pas si bien adapté aux besoins de formation de jeunes filles comme le fut l'ancien lycée féminin, orienté sur les langues et les travaux féminins.

Un autre changement fut que la deuxième langue territoriale est devenue obligatoire dans les écoles secondaires (l'allemand dans les établissements tchèques, le tchèque dans les établissements allemands des Pays tchèques).

On assista à une croissance du nombre des écoles de jeunes filles ; l'accès des filles fut dorénavant illimité dans tous les types d'écoles. La mixité (des filles et des garçons dans le même établissement, voire dans la même classe) fut instaurée, cependant les établissements secondaires restèrent divisés selon le sexe dans les villes plus grandes qui possédaient plusieurs écoles secondaires.

Les académies de commerce étaient parmi les écoles secondaires en grand essor (entre 1918 et 1928, leur nombre doubla), malgré qu'elles ne soient pas comprises dans le secondaire d'État et qu'elles fassent partie de l'enseignement spécialisé ; le français y fut une matière relativement obligatoire, au même titre que l'anglais ou l'allemand (dans les académies tchèques).

Dans le secondaire tchèque, le français était la langue vivante la plus enseignée, à côté de l'allemand qui était la seconde langue du pays, donc obligatoire.

La méthode de l'enseignement du français la plus répandue demeura toujours la méthode intermédiaire, présentée par Jaroslav Hruška dans son oeuvre «Méthodologie des langues française et allemande». Hruška était professeur de ces deux langues dans le secondaire, ensuite il se spécialisa en méthodologie des langues vivantes et termina sa carrière comme professeur universitaire de français à la romanistique tchèque pragoise.

Quels étaient les plans d'étude pour le français dans les différents types d'établissements secondaires tchèques ?

Au lycée classique, le français n'était toujours enseigné qu'à titre facultatif à partir de la quatrième classe, à raison de deux heures par semaine («00022222»), donc dix heures au total pendant les cinq années où il pouvait figurer au programme. Aucune épreuve de

73) Selon le plan d'étude du 14 juin 1919.

74) HENDRICH, Josef, ŠMOK, Mikuláš : *Střední školství v Republice československé, ÚSČSP (Ústřední spolek československých profesorů)*, Praha, 1923, p. 16–18.

français ne se faisait au baccalauréat. En 1921–1922, 13,7 % des élèves des établissements secondaires de langue «tchécoslovaque» fréquentèrent le lycée. De 10 à 15 % d'entre eux optaient pour le français facultatif.⁷⁵

Au lycée technique, le français était enseigné à raison de 23 heures hebdomadaires («00445433») selon les plans du 14 juin 1919. Le nombre d'heures de français fut ramené à 20 («00006644») après la réforme des plans d'étude du 17 juin 1927 qui concernait tous les établissements secondaires.⁷⁶ D'après les plans d'études du 1933, qui furent introduits progressivement dès la rentrée 1933–1934 à partir des quatre classes inférieures du lycée technique, le français fut enseigné à raison de 18 heures hebdomadaires («00006453»).⁷⁷ M. Milliot, directeur des études françaises au Lycée technique de Prague, signala déjà dans son rapport du 31 mars 1931 sur la position du français dans le secondaire en Bohême, le recul sensible de la langue française dans les programmes scolaires, surtout au lycée technique. Puisque non seulement les horaires de français furent réduits en 1927, mais de plus, le français fut remplacé par l'anglais dans presque tous les lycées techniques allemands de Bohême, et à titre d'essai, dans quelques lycées techniques tchèques.⁷⁸ Rappelons que ce type d'établissement fut, avec les écoles techniques, le plus répandu, beaucoup de lycées adoptant à partir de 1919–1920 les programmes du lycée technique. En 1921–1922, 35,8 % de tous les élèves du secondaire de langue «tchécoslovaque» fréquentèrent le lycée technique. Le baccalauréat de français y fut obligatoire à l'écrit (une rédaction ou une traduction du français en langue maternelle), à l'oral, le français alternait avec le latin selon le choix du candidat.⁷⁹ Au lycée technique d'Olomouc, 50,6 % des candidats en moyenne choisirent le français comme matière de l'examen oral de baccalauréat entre 1931 et 1939, avec un pic de 72 % de candidats en 1935 et le minimum de 26,6 % de bacheliers en 1933. Pour comparer, au lycée technique de filles d'Olomouc, 48,6 % des candidates optèrent pour le français à l'oral entre 1928 et 1941, avec le minimum de 27,3 % en 1928 et le maximum de 61 % en 1941.⁸⁰

Le lycée technique réformé représentait 10,9 % de tous les établissements secondaires de langue «tchécoslovaque». Le français y bénéficiait des horaires les plus riches parmi tous les établissements secondaires (sauf le Lycée français de Prague, bien sûr). Selon les plans d'étude du 14 juin 1919, le français fut enseigné à raison de 24 heures («04443333») hebdomadaires. Après la réforme du 17 juin 1927, les horaires de français

75) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924.

76) Věstník ministerstva školství a národní osvěty IX, 1927, p. 233–236.

77) Návrh učebních osnov pro střední školy, Státní nakladatelství v Praze, 1933, p. 3, 7.

78) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1929–1939 : carton 97, n° 310. Lettre du directeur des études françaises du Lycée technique de Prague, M. Milliot, à la Légation de France à Prague, du 31 mars 1931.

79) HENDRICH, Josef, ŠMOK, Mikuláš : Střední školství v Republice československé, ÚSČsP (Ústřední spolek československých profesorů), Praha, 1923, p. 30.

80) Archives du Pays à Opava, Archives de district d'Olomouc : fonds M 5–26 Le Lycée slave I. 1867–1953, n° 786–797, Hlavní protokoly o zkoušce dospělosti 1931–1952 et fonds M 5–30, Le Lycée technique féminin d'Olomouc 1919–1949, n° 56–69, Hlavní protokoly o zkoušce dospělosti 1927–1941.

furent augmentés jusqu'à 26 heures («04444433»)⁸¹ Mais d'après les plans d'étude du 1933, qui furent introduits progressivement dès la rentrée 1933–1934 à partir des cinq classes inférieures du lycée technique réformé, le français fut enseigné à raison de 23 heures hebdomadaires («00555332») seulement.⁸² De même qu'au lycée technique, le français faisait partie de l'examen de baccalauréat. L'épreuve écrite fut obligatoire (soit une rédaction, soit une traduction du français en langue maternelle). À l'oral, le français alternait avec le latin : c'est le jury qui choisissait entre les deux matières, et ce d'après les notes obtenues par le candidat dans le courant de l'année : chaque candidat passait les épreuves de la matière dans laquelle il a obtenu les meilleures notes. En cas d'égalité des notes, le jury décida en s'efforçant d'égaliser le nombre des candidats subissant les épreuves parallèles.⁸³

Les écoles techniques, bastions traditionnels d'apprentissage de français, restèrent toujours très populaires et totalisèrent 35,8 % des élèves tchécoslovaques du secondaire en 1921–1922. Selon les plans d'étude du 16 juin 1919, le français fut enseigné à raison de 22 heures hebdomadaires («0444433»). À partir du 17 juin 1927, ce nombre fut réduit à 21 heures («0444333») dans les écoles techniques tchèques de Bohême et Moravie et dans les allemandes de Moravie et Silésie, tandis que dans les techniques allemandes de Bohême, on enseigna le français seulement 18 heures («0444222»). D'après les plans d'étude du 1933, qui furent introduits progressivement dès la rentrée 1933–1934 à partir des cinq classes inférieures de l'école technique, le français fut enseigné à raison de 19 heures hebdomadaires («0055333») dans les écoles techniques tchèques de Bohême et Moravie et dans les écoles techniques allemandes de Moravie et Silésie, tandis que dans les écoles techniques allemandes de Bohême, on enseigna le français seulement 16 heures («0055222»)⁸⁴ Le baccalauréat de français fut obligatoire à l'écrit, tandis qu'à l'oral, il alternait avec l'allemand, selon le choix du candidat. À l'École technique tchèque d'Olomouc, 34,7 % des candidats en moyenne choisirent le français comme matière de l'examen oral de baccalauréat entre 1919 et 1939, avec le pic en 1937 avec 61 % des bacheliers, tandis que dix ans auparavant, en 1927, il n'y en avait que 10,4 %.⁸⁵

Les lycées féminins continuaient à fonctionner encore quelques années après 1918 et ce selon le plan d'étude du 30 juillet 1919 qui prévoyait 16 heures hebdomadaires de français («005443») aux lycées tchèques et 20 heures («444332») aux lycées allemands. Mais ce type d'établissement fut destiné à disparaître au bout de quelques années. En

81) Věstník ministerstva školství a národní osvěty IX, 1927, p. 233–236.

82) Návrh učebních osnov pro střední školy, Státní nakladatelství v Praze, 1933, p. 3, 9.

83) CADN, Nantes : carton 97, n° 310. Lettre du directeur des études françaises du Lycée technique de Prague, M. Milliot, à la Légation de France à Prague, du 31 mars 1931.

84) Návrh učebních osnov pro střední školy, Státní nakladatelství v Praze, 1933, p. 3, 10–11.

85) Archives du Pays à Opava, Archives de district d'Olomouc : fonds M 5–28, Le Lycée de M. Polívka d'Olomouc 1902–1951, n° 521–553. Hlavní protokoly o zkoušce dospělosti 1909–1948. Pour comparer, à la même école technique d'Olomouc, il y eut 33,9 % des bacheliers ayant choisi le français à l'oral entre 1909–1918 en moyenne, et pour la période entre 1940 et 1947, ce chiffre fut en moyenne de 38 %. En fait, depuis 1942/1943, il s'agissait du lycée technique, puisque toutes les écoles techniques au Protectorat furent supprimées en 1942 et transformées en lycées techniques.

1921–1922, ces élèves représentaient 3,8 % de tous les élèves du secondaire de langue «tchécoslovaque». Au lycée, le baccalauréat de français fut obligatoire à l'écrit, à l'oral, il alternait avec l'allemand selon le choix du candidat.⁸⁶

Au début de la Première république tchécoslovaque, en 1921–1922, il y avait 100 218 élèves dans le secondaire tchécoslovaque⁸⁷, y compris les «écoles normales» pour les futurs professeurs du primaire, mais sans compter les académies de commerce qui appartenaient parmi les écoles spécialisées. Les établissements avec le français obligatoire scolarisaient 78 239 élèves, soit 78 % des effectifs du secondaire. Si nous ne prenons en considération que les élèves fréquentant les classes où le français était au programme, nous arriverons à un chiffre de 51 819 élèves apprenants le français obligatoire dans la Tchécoslovaquie entière, toutes les nationalités ensemble. Donc 51,7 % de tous les élèves tchécoslovaques du secondaire apprenaient le français obligatoire, dont 11 460 filles (soit 22 % parmi les 51 819 élèves).⁸⁸ Les élèves «francophones» représentaient 66,2 % (51 819 sur 78 239) des effectifs des établissements où le français fut enseigné comme matière obligatoire. Quelle fut la répartition des apprenants du français selon les types d'établissements ? Les écoles techniques avaient le taux le plus élevé d'élèves francophones, soit 78,2 %. Venaient ensuite les lycées techniques réformés de filles avec 78 % et les lycées techniques réformés masculins ou mixtes avec 72 %. Les lycées techniques de filles dénombraient 58,8 % d'apprenants de français, les lycées techniques masculins ou mixtes 56,2 % et les lycées féminins 54,2 %.⁸⁹

Les Pays tchèques totalisaient 83 642 élèves en 1921–1922, soit 83,5 %, de tous les élèves du secondaire de la Tchécoslovaquie entière, tandis qu'ils n'avaient que 73,5 % de la population de la République. Dans les établissements de langue tchèque de Bohême, Moravie et Silésie, il y avait en 1921–1922 59 892 élèves tchèques, soit 71,6 % de tous les élèves du secondaire des Pays tchèques, les élèves allemands représentant 27 % (22 608 élèves) des effectifs.⁹⁰

Regardons les effectifs des apprenants du français, toujours en 1921–1922, dans différents types d'établissements tchèques avec le français obligatoire (écoles techniques, lycées techniques, lycées techniques réformés, lycées de jeunes filles). Dans les écoles techniques, il y avait 22 438 élèves ce qui représentait 35,7 % des élèves du secondaire tchèque. Si nous ne comptons que les élèves apprenants le français, nous arriverons à un total de 17 547 élèves, soit 78,2 %, puisque les élèves de la seconde jusqu'à la septième classe représentaient en moyenne 78,2 % des élèves des écoles techniques.⁹¹ Les lycées

86) HENDRICH, Josef, ŠMOK, Mikuláš : Střední školství v Republice československé, ÚSČsP (Ústřední spolek československých profesorů), Praha, 1923, p. 30.

87) Ce qui ne représentait que 3,3 % des enfants à l'âge de 10 à 19 ans.

88) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924, p. 60, 62, 68.

89) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924, p. 62.

90) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924, p. 61.

91) Ces pourcentages furent établis à partir de la statistique scolaire de 1921–1922 qui donne les effectifs pour chaque type d'établissement et pour chaque classe dans toute la Tchécoslovaquie. Cependant, les

techniques tchèques totalisaient 19 355 élèves, soit 32,3 % des effectifs du secondaire tchèque. Comme le français figurait au programme dès la troisième classe, ceux qui l'apprenaient représentaient 56,2 %, donc 10 878 élèves en chiffres absolus. Aux lycées techniques réformés, il y avait 6 078 élèves, soit 10,1 % du secondaire tchèque. Le français faisant partie des programmes des classes de la deuxième jusqu'à la huitième, ceux qui l'apprenaient totalisaient 72 %, donc 4 376 élèves de ce type d'école. Aux lycées féminins, il y avait 1 795 filles, soit 3 % du secondaire tchèque. Le français figurant au programme dès la troisième jusqu'à la sixième classe, il fut appris par 54,2 %, soit 973 lycéennes.⁹²

Au total, pendant l'année scolaire 1921–1922, 49 666 élèves (dont 13 013 filles, soit 26,2 %) tchèques du secondaire fréquentaient les établissements avec le français obligatoire, soit 83 % de tous les élèves du secondaire tchèque. Si on compte uniquement les élèves des classes où le français fut au programme, on arrive à un chiffre de 33 774 élèves, soit 68 % des 49 666 élèves. Dans le secondaire tchèque, les élèves des classes avec le français obligatoire représentaient en moyenne 68 % de tous les élèves ayant fréquenté ces types d'établissements, tandis qu'au niveau de la Tchécoslovaquie entière, ce fut seulement 66,2 %.⁹³ Il faut augmenter ce chiffre de ceux qui apprenaient le français relativement obligatoire dans les académies de commerce, et le français facultatif dans les instituts pour les instituteurs, et dans différents types d'écoles secondaires spécialisés pour jeunes filles (souvent incomplètes, à 3 classes seulement), comme les écoles agricoles, d'artisanat, de famille etc.

Pour montrer l'évolution des effectifs d'élèves francophones pendant la période de la Première république tchécoslovaque, donnons les chiffres de la fin des années 1930. En 1937, par exemple, le français était obligatoire dans 158 établissements secondaires (avec 75 618 élèves) sur un total de 206 établissements secondaires (avec 88 951 élèves) de langue tchèque, y compris les «écoles normales» secondaires. 85 % des élèves tchèques du secondaire fréquentèrent les écoles avec le français obligatoire.⁹⁴

La méthode d'apprentissage du français qui prévalait alors était toujours la méthode intermédiaire comme avant 1914. Les manuels de français alors employés par la plupart des établissements secondaires tchèques étaient ceux des auteurs «Français» Pover

pourcentages des élèves francophones peuvent varier légèrement suivant la méthode de recensement et aussi d'un établissement à l'autre. Par exemple à l'École technique de la rue Ječná de Prague, 81,3 % des élèves francophones fut la moyenne des années 1918/19–1928/29, établie à partir des rapports annuels de l'École technique de la rue Ječná de Prague. LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950: Prague : L'École technique de la rue Ječná 1853–1948.

92) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školsství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924, p. 62 et 88.

93) Československá statistika, sv. 17, řada II. (školsství, sešit 4). Vysoké, střední a odborné školy v Republice československé ve školním roce 1921–22, Státní úřad statistický, Praha, 1924, p. 88.

94) En 1937, les 380 établissements secondaires que comptait la Tchécoslovaquie entière totalisaient 159 490 élèves, toutes les nationalités comprises. Les élèves des établissements secondaires de langue tchèque représentaient 55,8 % de tous les élèves des établissements secondaires qu'avait la Tchécoslovaquie. Les Allemands avaient 29 942 élèves, soit 18,8 %, dans le secondaire, dont 22 776 élèves, soit 76 %, fréquentaient les établissements avec le français obligatoire en 1937. ČAPEK, Emanuel : Stav školství a reforma, Orbis, Praha, 1947, p. 160 et 180.

et «François» Vojtíšek, complétés par la grammaire et la chrestomathie françaises des mêmes auteurs. Au cours des années 1920, les nouveaux manuels de français à l'usage des lycées techniques tchèques, écrits par Henri Bornecque, Julius Bartošek et Josef Bernard, ont été publiés. Ils commençaient à être introduits dans certains établissements à partir de 1925, mais ne se sont vraiment répandus que dans les années 1930, en coexistant avec la grammaire française et les «lectures choisies» de Pover-Vojtíšek. Les nouveaux manuels de Bornecque-Bartošek-Bernard insistèrent toujours sur la grammaire systématique et les textes ; le vocabulaire franco-tchèque en annexe contenait aussi l'équivalent latin du mot français, si celui-ci était similaire et donc censé faciliter l'apprentissage, les élèves des lycées techniques apprenant le latin dès la première classe. Les manuels de Bornecque-Bartošek-Bernard pour les lycées techniques, de même que les plans scolaires pour le français, prévoyaient l'acquisition des connaissances grammaticales presque complètes : les lycéens étaient censés connaître, à la fin de la première année d'apprentissage du français, la phonétique, la morphologie avec tous les temps et modes verbaux, y compris le subjonctif de l'imparfait, et une partie de la syntaxe. L'aperçu grammatical contenait même le triangle phonétique de CH. Fr. Hellwag⁹⁵ qui fait partie aujourd'hui des manuels de phonétique destinés aux étudiants en philologie française aux universités. Cela montre suffisamment l'orientation théorique et assez scientifique de l'enseignement du français dans les lycées de l'époque. Il est clair que les élèves n'étaient pas capables de se familiariser avec toute la grammaire en un an, il fallait donc toujours réviser dans les classes supérieures la grammaire que les élèves étaient censés avoir apprise lors de leur première année de français. Pourtant, dans les classes supérieures, c'est la lecture d'extraits des classiques français qui dominait les cours, accompagnée d'exercices consistant en thèmes et versions.

Les connaissances en français des élèves n'étaient pas toujours excellentes et donnaient lieu à des plaintes des inspecteurs français. Car la collaboration avec la France a pris aussi la forme de la Mission universitaire et scolaire française en Tchécoslovaquie, qui commença à fonctionner depuis 1919. Ainsi, dans certaines écoles secondaires tchèques, il y avait des professeurs français détachés qui dispensaient des cours de français. En 1923, il y avait cinq professeurs délégués dans le secondaire tchèque à Prague, et un professeur dans chaque ville d'une certaine importance : Brno, Bratislava, Košice, Ostrava, Olomouc, Prostějov, Plzeň, České Budějovice, Hradec Králové, Jičín. Ces professeurs étaient nommés par le Ministère des Affaires étrangères de France sur présentation de l'Office national des Universités et Écoles françaises. Leur nomination était soumise à l'agrément du Ministère de l'Instruction publique tchécoslovaque.

Selon le rapport de l'inspecteur Julien Luchaire de mai 1923 sur l'enseignement dispensé par les professeurs de la Mission française dans les établissements secondaires tchécoslovaques, ces professeurs étaient en général «très consciencieux et de valeur médiocre», ce qui était d'autant plus regrettable que le professeur français envoyé à l'étranger devrait au contraire représenter l'élite du corps enseignant français. Cette mission était donc peu satisfaisante, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, le salaire insuffisant des professeurs

95) Triangle qui sert à présenter schématiquement la position des voyelles pendant la prononciation.

français causait qu'ils n'étaient pas très attachés à leur mission puisqu'ils étaient obligés de donner beaucoup de cours particuliers pour subsister. L'autre facteur négatif était que l'on affecta en général le professeur français aux deux ou trois dernières classes de plusieurs établissements dans la même ville. Il partageait ces classes supérieures avec l'enseignant tchèque, à deux heures d'enseignement chacun : le professeur français fut chargé de la conversation, de la prononciation, du vocabulaire, le professeur tchèque enseigna la grammaire et la littérature. Les exercices pratiques dirigés par le professeur français s'appuyaient sur des textes choisis à l'avance pour toute l'année dont chacun devait avoir été préalablement traduit par les élèves sous la direction du professeur tchèque. La position du lecteur français ne fut donc pas à envier puisqu'il devait se soumettre au contrôle de son collègue tchèque qui avait tendance à le considérer comme une sorte de répétiteur. Le lecteur n'était même pas autorisé à utiliser ses propres instruments d'enseignement et ne fut pas libre quant au choix du programme des cours. L'inspecteur Luchaire critiqua également la pauvreté matérielle : les élèves n'avaient par exemple qu'un seul recueil de lectures «fort médiocre, pour toute la durée de leurs études», qui était le même pour tous les établissements.⁹⁶ L'étude de la grammaire théorique et du vocabulaire par liste occupaient une place prépondérante dans l'enseignement qui était dans son ensemble démodé et artificiel. Une atmosphère d'ennui régnait dans la plupart des classes que l'inspecteur avait visitée. Les résultats furent donc logiquement insatisfaisants à son avis : après cinq ans d'études à quatre heures par semaine, les meilleurs élèves avaient «une prononciation détestable», et ne pouvaient – sauf à de très rares exceptions – s'exprimer que très difficilement, en traduisant mentalement de leur langue. Ils avaient un vocabulaire assez étendu mais plutôt passif. Leurs connaissances d'histoire littéraire étaient basées sur la mémorisation de quelques phrases apprises sur tel ou tel auteur français. Luchaire s'en prend aussi aux professeurs tchèques qui, même s'ils étaient en général d'un niveau intellectuel supérieur à celui de leur collègue français, parlaient «fort mal le français, avec beaucoup de fautes et un terrible accent». «Encore ceux qui le savaient le plus mal ne se sont-ils probablement pas présentés», constate-t-il à la fin. Puisque les professeurs français envoyés en Tchécoslovaquie furent en général sans méthode et ne recevaient les élèves qu'après trois ou quatre ans d'études, ils n'obtenaient d'autres résultats que d'habituer les élèves à une voix française, d'enrichir leur vocabulaire, de leur apprendre des phrases d'usage pratique et quelques notions sur la France, ce que l'absence des cartes rendait encore assez problématique. Ainsi, l'inspecteur se demandait si la somme importante que l'État français dépensait pour ces «missionnaires» français en Tchécoslovaquie, était bien employée. Cette question s'offrait d'autant plus que ni l'administration tchèque n'était contente d'eux. Luchaire propose dans son rapport quelques démarches qui pourraient être mises en oeuvre pour améliorer la situation :

- 1) L'administration tchèque, au lieu de dispenser l'horaire du professeur français dans trois établissements, le concentrerait dans un seul, et surtout lui donnerait les élèves dès le début de leurs études de français. Le partage des classes avec le professeur

96) Il s'agissait sans doute des «Lectures choisies à l'usage de l'enseignement secondaire tchèque» par Fr. Pover-Fr. Vojtíšek qui a dominé dans les écoles tchèque durant une trentaine d'année.

tchèque serait maintenu, mais le professeur français serait autorisé à se servir de ses livres qu'il soumettrait à l'approbation de l'administration tchèque.

- 2) Le français devrait être déclaré matière obligatoire à l'examen de baccalauréat. Les notes données par le professeur français dans le cours des études auraient une valeur égale à celle du professeur tchèque (jusque-là, les notes données par le lecteur français pouvaient être prises en considération ou pas, selon le choix du professeur tchèque, ce qui minait encore plus la position difficile du lecteur français dans la classe).
- 3) Enfin, l'administration française s'efforcerait de fournir aux professeurs missionnaires, par l'intermédiaire de l'Institut français de Prague, des livres pour l'enseignement du français et de la civilisation française en général.

Ces propositions furent soumises à l'approbation de M. Špísek du Ministère de l'Instruction publique tchécoslovaque, qui s'est déclaré disposé à appliquer ces changements. Seulement le paragraphe deux pourrait soulever quelques objections de la part de l'administration tchèque de l'Instruction publique, mais elles pourraient être levées par une plus haute intervention selon Špísek : c'est M. Edvard Beneš, ministre des affaires étrangères, qui était favorable à une étroite alliance intellectuelle entre la France et la Tchécoslovaquie, «enserrée par le germanisme de toutes parts». Luchaire conclua son rapport par la recommandation que le gouvernement français profitât de cette situation politiquement favorable pour la France et fit le nécessaire pour assurer au français dans l'enseignement tchécoslovaque une place privilégiée. C'était précisément à l'époque où l'on discuta au Parlement tchécoslovaque de la loi qui rendrait la seconde langue territoriale obligatoire dans le secondaire, ce qui s'est réalisé par la suite. La peur de Luchaire qu' «une telle loi, si elle était votée avant que la situation du français ne fût fortement garantie, pourrait nous causer le plus grave dommage», ne s'est pas montrée comme justifiée.⁹⁷ Le français garda sa position relativement privilégiée durant toute l'existence de la Première république dans l'enseignement tchécoslovaque, même si les horaires de français étaient légèrement diminués dans les années 1930, notamment pour alléger les plans d'étude surchargés.

Si dans le secondaire, les missionnaires français n'obtenaient pas de résultats satisfaisants, ils faisaient par contre vivre et prospérer les sections de l'Alliance française dans les villes où ils étaient détachés. Ces groupements francophiles et francophones se constituaient dans plusieurs villes souvent autour d'un Français qui animait des réunions.

La position des missionnaires français ne changea pas beaucoup malgré l'intervention de l'inspecteur scolaire Luchaire. En témoigne le rapport suivant du chef de la Mission universitaire André Tibal⁹⁸ : il propose dans son rapport de 1925–1926 que les professeurs français ne restent pas en Tchécoslovaquie plus de cinq ans car après, ils perdent

97) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 77. Rapport de M. Julien Luchaire du mai 1923.

98) Directeur de l'Institut français de Prague de 1919 à 1925 et en tant que tel, chef de la Mission universitaire et scolaire française en Tchécoslovaquie. Il rédigea un rapport de fin de service sur les oeuvres françaises en Tchécoslovaquie. CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 76. Rapport de M. André Tibal, s. d., probablement de 1925–1926.

le contact avec la France et leur aptitude professionnelle s'y dégrade ; faute d'argent, ils ne peuvent même pas rentrer en France pour les vacances. Leur mauvaise situation matérielle les poussait toujours à donner des cours privés et par conséquent, ils n'étaient pas très attachés à leur travail à l'école où ils étaient détachés.

Pour toutes ces raisons, les missionnaires français dans le secondaire comme lecteurs de français ont été petit-à-petit concentrés à Prague, et avec la création et l'élargissement du Lycée français de Prague, ils ont été employés dans cet établissement ; quelques-uns ont cependant continué à donner des cours de français dans d'autres écoles tchèques pragoises.⁹⁹

Le Lycée français de Prague de 1919 à 1939

Dès février 1919, il y avait la Mission militaire française en Tchécoslovaquie. Pour les enfants de ses membres, on fonda dès l'année scolaire 1919-1920 à Prague une École française qui recevait dès le début aussi plusieurs enfants de familles étrangères, particulièrement de familles russes réfugiées en Tchécoslovaquie. L'école fut créée par les soins du Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique et de la Ville de Prague. L'organe exécutif qui se chargea de l'ouverture de l'École française fut le «Comité pour l'enseignement français à Prague» qui se transforma dès 1924 en «Association pour l'entretien de l'école secondaire avec langue d'enseignement française de Prague». Le Comité et puis l'Association se composaient des membres du Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique, de la Ville de Prague, de la Mission militaire française, des fonctionnaires français de Prague et du proviseur tchèque de l'école. L'école fut donc établissement privé sous le patronage du Comité susmentionné. Mais elle bénéficiait du soutien financier et moral des deux gouvernements, français et tchécoslovaque. Le gouvernement français s'est chargé de payer, par l'intermédiaire de l'Office national des Universités et Écoles françaises, les professeurs français du lycée. Ils furent nommés par le Ministère des Affaires étrangères de France sur présentation de l'Office national des Universités et Écoles françaises. Leur nomination fut soumise par le Comité à l'agrément du Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique. Le Ministère tchécoslovaque de l'Instruction publique payait les professeurs tchèques, le reste étant à la charge du Comité (les instituteurs français de l'école primaire et maternelle, autre personnel, le fonctionnement matériel de l'école). Mais ce Comité lui-même ne fonctionnait que grâce aux subventions du Ministère de l'Instruction publique ; d'ailleurs, le président dudit Comité fut le même Ferdinand Špísek qui dirigeait au Ministère la section des Rapports scolaires et culturels avec l'étranger.¹⁰⁰ À partir de 1934, il fut à la tête de la section de l'enseignement secondaire, mais il gardait toujours sous son

99) Comme par exemple M. Sylvain Giboz, détaché au lycée technique de la rue Křemencova à Prague.

100) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918-1969 : sous-série 1929-1939, carton 97, n° 314. Accord au sujet du Lycée technique français de Prague entre l'Institut français de Prague et L'Association pour l'entretien de l'école secondaire avec langue d'enseignement française de Prague, du 10 juillet 1928.

patronage le Lycée français de Prague, ainsi que les sections lycéennes tchécoslovaques en France (voir la partie IV).

L'École française fut fondée en 1919 avec deux classes, une classe élémentaire et une classe supérieure. En 1920, elle avait une classe élémentaire et deux supérieures qui suivaient les programmes des écoles primaires supérieures françaises. En 1921–1922, les deux classes supérieures adoptaient les programmes de deux premières classes des lycées français pour permettre aux élèves de poursuivre leurs études dans une autre école secondaire (avec latin). En 1921–1922, la première classe de l'école primaire fut ouverte aux enfants tchécoslovaques, et en même temps, une classe enfantine fut créée qui permettait d'initier à la langue française les enfants de cinq à sept ans ne connaissant pas encore le français ; c'était surtout les parents tchèques qui envoyaient leurs enfants dans cette classe enfantine. En 1922–1923, la section secondaire autorisée à recevoir des élèves tchèques substituait aux programmes du lycée français ceux du lycée technique tchécoslovaque, et ainsi transformée était reconnue comme école secondaire publique, par décret ministériel du 8 juin 1923. En 1924–1925, la section primaire de l'École Française était à son tour et pour les mêmes raisons, c.-à-d. pour permettre aux élèves tchécoslovaques une formation compatible avec le système scolaire tchécoslovaque, réorganisée conformément aux programmes des écoles tchécoslovaques ; elle obtenait la reconnaissance officielle des pouvoirs publics par décret ministériel du 26 juin 1926. Ainsi, en 1929, dix ans après sa création, l'établissement comprenait un lycée technique complet à huit classes aboutissant à l'examen de «maturité» tchécoslovaque et, par surcroît, au baccalauréat français, une école primaire à cinq classes, une école maternelle à deux divisions, et un jardin d'enfants pour les petits de quatre à cinq ans.¹⁰¹

En plus, il y avait des cours du soir destinés aux adultes désireux d'apprendre le français, et des cours spéciaux sur la langue française (cours élémentaire et cours supérieur) préparant aux examens d'Université et d'État, donnant droit à enseigner le français aux écoles primaires supérieures. En 1931–1932 et 1932–1933, il y avait aussi un cours de français commercial. À partir du 1^{er} janvier 1937, le Lycée français avec l'école primaire sont passés sous le contrôle direct de l'État. Au Lycée français, toutes les matières ont été enseignées en français selon les manuels français, hors la langue «tchécoslovaque»¹⁰² et une partie de l'histoire et de la géographie. À l'école primaire, la plupart des matières fut enseignée en français selon les manuels français, sauf la langue «tchécoslovaque», l'éducation civique, l'histoire-géographie tchécoslovaque et la religion. Par son personnel enseignant, l'établissement devenait de plus en plus français : tandis qu'encore en 1925–1926, le nombre des professeurs français et tchèques fut égal, à partir de 1927–1928, les professeurs français représentaient les deux tiers et les tchèques un tiers du corps

101) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : Le Lycée Technique Français 1924–1948.

102) Il n'existe en fait que la langue tchèque et la langue slovaque, qui sont très proche l'une de l'autre. Mais il n'a jamais existé une langue tchécoslovaque, même pas à l'époque de la République tchécoslovaque (1918–1939, 1945–1992) ; c'était par pure convention que cette désignation est apparue dans les programmes scolaires entre 1918 et 1939, peut-être pour renforcer le sentiment national tchécoslovaque auprès des élèves, et pour manifester l'unité linguistique du nouveau État.

professoral. De 1919 à 1927–1928, le directeur fut tchèque. À partir de 1928–1929, il y avait deux directeurs, un tchèque et un français – le «directeur des études françaises». Par contre, par ses élèves, l'école devenait d'un établissement pour des élèves français et étrangers, une école tchécoslovaque. Tandis qu'en 1922–1923, l'École Française comptait 34 élèves tchèques sur un total de 88, en 1935–1936, il y avait 546 élèves tchèques sur 751. En 1922–1923 les Français (24) et les Russes (23) ont suivi, en 1935–1936 c'étaient les Allemands (80), les Français (50) et les Russes (49).¹⁰³

Le Lycée français avec l'école primaire et tous les enseignements annexes furent fermés en juin 1939 et réouverts en septembre 1945.

Les professeurs du Lycée français de Prague étaient soumis à l'autorité administrative et pédagogique du directeur et au contrôle des inspecteurs tchécoslovaques et français.

Le gouvernement tchécoslovaque s'est chargé d'assimiler les élèves du Lycée français pourvus du baccalauréat et de l'examen de «maturité» tchécoslovaque aux bacheliers sortis des sections tchécoslovaques des lycées français.¹⁰⁴ Car l'élève du Lycée français de Prague avait le choix entre le baccalauréat français et l'examen de maturité tchécoslovaque, éventuellement il pouvait passer les deux examens qui sanctionnaient les études au lycée.

Le premier rapport de 1925–1926, sur le fonctionnement de l'Institut français, dont l'auteur était probablement André Tibal, parle aussi du Lycée français de Prague. Il critique vivement la déformation de la conception originale du lycée français qui à son origine suivait les programmes d'enseignement français. Mais pour obtenir la reconnaissance publique par les autorités scolaires tchécoslovaques, l'école française a dû adopter les programmes tchécoslovaques ce qui a donné «à l'esprit bureaucratique tchécoslovaque de nouveaux moyens d'exercer ses ravages dans l'école...que l'on qualifie officiellement de française.» Selon l'auteur du rapport, il est dans l'intérêt de la France que le Lycée français soit français ou franco-tchèque pas seulement par la langue et une partie de son personnel, mais aussi par les méthodes et par l'esprit. Car si les professeurs français au lycée étaient payés par la France et enseignaient en français, ils étaient aussi obligés d'enseigner selon les programmes tchécoslovaques qui donnaient beaucoup de place par exemple à l'histoire tchèque dans les cours d'histoire ce qui était difficile pour les professeurs français et «n'était pas dans l'intérêt des élèves étrangers quand cela se passait au dépens de l'histoire générale.»¹⁰⁵ Puisqu'à mesure qu'a diminué la colonie française de Prague, par l'effet de la réduction progressive de la Mission militaire française, le caractère international du lycée français s'est accentué. Du même coup sa valeur politi-

103) BERINGER, Antonín et all. : Školské a kulturní styky s cizinou. Rédigé par Antonín Prchlík. Par les soins du Ministère de l'Instruction publique, Státní nakladatelství v Praze, Praha, 1937, p. 55–63.

104) Il faut signaler que dans le cadre de l'enseignement secondaire tchécoslovaque appartenait également les trois sections tchécoslovaques, fondées entre 1920 et 1924 auprès de trois lycées en France. Il s'agissait des sections de garçons au lycée Carnot de Dijon et au lycée de Garçons de Nîmes, et d'une section de filles au lycée Debussy de Saint-Germain-en-Laye. Le chapitre IV. de ce livre est consacré à ces sections.

105) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 76. Premier rapport sur le fonctionnement de l'Institut français de Prague en 1925–1926, adressé probablement au ministre de France à Prague.

que pour les autorités tchécoslovaques augmenta, car le lycée français leur permettait d'enlever aux établissements allemands de Prague la clientèle internationale qui, s'il n'existait pas, irait aux écoles allemandes plutôt qu'aux tchèques. Le lycée français amenait à l'étude et à la bonne connaissance du tchèque, par le moyen du français, des élèves qui autrement ne l'auraient pas étudié. La possibilité d'apprendre solidement le français attirait sur les bancs du lycée même les élèves allemands qui représentaient en 1935–1936 plus de 10 % des effectifs de l'école française. Ce fut un cas unique car en Pays tchèques, les écoles étaient en général homogènes quant à la nationalité de leurs élèves, les Allemands fréquentant les écoles allemandes et les Tchèques les écoles tchèques.¹⁰⁶

Le Lycée français de Brno

L'Association eut le projet d'étendre le recrutement du lycée en créant dans quelques villes importantes de province des écoles primaires françaises. De ce projet ne se réalisa que l'ouverture de l'école française de Brno.¹⁰⁷

Grâce à Ferdinand Špišek, directeur de l'enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique et président de «l'Association pour l'entretien de l'école secondaire avec langue d'enseignement française de Prague», s'est constitué à Brno un Comité pour la fondation de l'École maternelle française dans cette ville qui fut ouverte le 15 mars 1930. Auprès d'elle, on a ouvert en septembre 1937 une classe de l'école primaire française préparatoire. Le Comité, dont les membres furent en même temps membres du comité de l'Alliance française de Brno (Antonín Šesták, Karla Mahenová), s'est engagé pour l'ouverture du Lycée français de Brno ce qui fut couronné de succès le 1^{er} septembre 1938. Mais déjà en juin 1939, le Lycée français de Brno et l'école primaire française furent fermés.¹⁰⁸

d) l'enseignement primaire

En 1921–1922, les écoles primaires supérieures de la Tchécoslovaquie entière scolarisaient 273 977 élèves. Elles étaient à trois ou à quatre classes. À partir de la troisième classe, une langue étrangère fut facultative. En quatrième classe, une langue étrangère fut obligatoire et une autre facultative. Nous ne disposons pas de statistiques qui donneraient les nombres des apprenants de langues. Mais nous savons que l'allemand fut appris obligatoirement comme seconde langue territoriale par les élèves tchèques, pour

106) On pouvait cependant trouver des élèves allemands dans les écoles tchèques et vice-versa, mais ce ne fut le cas que de moins d'un pour cent des élèves environ.

107) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1929–1939, carton 97, n° 316. Compte-rendu de Alfred Fichelle, administrateur de l'Institut français de Prague, adressé à Léon Noël, ministre de France à Prague, du 16 décembre 1933.

108) LAPNP, Prague : Rapports annuels des écoles secondaires 1820–1950 : Prague : Le Lycée Technique Français 1924–1948, et Archives de la ville de Brno : fond M 120, Francouzské gymnásium Brno 1947–1953.

des raisons d'usage pratique. Le français (ou l'anglais, éventuellement une autre langue) fut appris comme langue facultative en troisième et quatrième classe, à raison de cinq heures hebdomadaires (0055), donc dix heures au total. On utilisait les manuels de français en quatre parties par J. Emingerová¹⁰⁹, et le « Livre d'exercices français à l'usage des écoles primaires supérieures tchèques » par Henri Železný. On se servait aussi des manuels de Otakar T. Kunstovný et de Jan Nepokoj, ce dernier étant l'auteur du manuel utilisant la méthode directe, psychologique d'apprentissage du français.¹¹⁰

e) les cours populaires de français

Les cours de français pour le grand public furent très répandus entre 1918 et 1939 en Tchécoslovaquie entière, mais surtout dans les Pays tchèques où la tradition francophile jouissait d'une tradition plus longue qu'en Slovaquie. Déjà avant 1914, l'Alliance française de Prague dispensait des cours de français pour le public. En 1919, les autorités tchécoslovaques ont conçu des cours populaires de français,¹¹¹ organisés tant à Prague qu'en province par les Alliances françaises. Les cours donnés par l'Alliance française de Prague dans les locaux de l'Institut français furent très suivis ; dans la moitié des années 1930, environ 1000 élèves par semestre y furent inscrits. Dans les provinces, les cours furent assurés par les professeurs de français des écoles primaires supérieures et secondaires dans les locaux de ces écoles, le plus souvent le soir.

Le public qui fréquenta ces cours était très varié quant à l'âge et la profession. Il y avait de grands élèves des écoles techniques en nombre croissant, des institutrices et institutrices, des officiers, des employés de commerce, de banque et des postes, des médecins, des ingénieurs, des propriétaires d'usines, des rentiers, mais presque aucun ouvrier. Partout, les cours furent fréquentés par beaucoup plus de femmes que d'hommes, et assez souvent, par des jeunes filles de la bourgeoisie, sans occupation. Le public se composait presque uniquement de Tchèques, les Allemands furent très minoritaires. Les professeurs étaient presque toujours des professeurs tchèques de français du secondaire ou des académies de commerce. Selon l'avis d'un inspecteur français, ils étaient méthodiques et patients, mais souvent un peu « esclaves du manuel » ; en plus, ils avaient souvent le problème de la prononciation française correcte et de la pratique de la langue.

Malgré que les élèves furent très appliqués, on constata peu de progrès avec le temps, le niveau des élèves restant souvent élémentaire même après trois ans d'expérience. La méthode employée dans ces cours fut, à la différence de l'enseignement secondaire, la méthode directe, basée sur la lecture et l'explication de textes, la conversation, avec le minimum de grammaire. L'enseignement consistait presque uniquement dans l'emploi oral

109) J. Emingerová : Manuel de la langue française à l'usage des écoles primaires supérieures.

110) Věstník ministerstva školství a národní osvěty, I, 1918–1919, p. 379, VI, 1924, p. 170, 341, 392, 578 ; VIII, 1926, p. 327 ; IX, 1927, p. 94, 356 ; X, 1928, p. 34, 285, 517.

111) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 76. Premier rapport sur le fonctionnement de l'Institut français de Prague en 1925–1926, adressé probablement au ministre de France à Prague.

de la langue, il n'y avait presque pas de travaux écrits. La finalité pratique de ces cours de français fut donc évidente, mais les résultats obtenus laissaient beaucoup à désirer.¹¹²

À la grande popularité de ces cours de français contribuait sans doute le fait qu'ils étaient gratuits, tout au plus les élèves payaient une somme symbolique. C'est grâce au financement du Quai d'Orsay qu'on a pu ouvrir ces cours gratuits qui avaient l'objectif de propager la langue française en Tchécoslovaquie. L'intérêt politique de la France y était donc évident. La Tchécoslovaquie représentait parmi les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale, nés après 1918, l'État le plus ouvert à la diffusion de la culture française. La France n'hésita pas à nouer une collaboration étroite avec la Tchécoslovaquie, et à profiter de ce milieu favorable pour gagner de nouveaux francophones. Selon André Tibal, le français avait une chance de devenir, grâce à ces cours, la «langue véhiculaire internationale de la Tchécoslovaquie».¹¹³

Cependant, les événements liés aux accords de Munich et le rôle que la France a joué dans la destinée de la Tchécoslovaquie en 1938–1939, laissèrent des traces profondes dans les rapports franco-tchèques. Ainsi, ni les contacts politiques, ni les relations culturelles et scolaires n'ont jamais atteint l'intensité de la période de l'entre-deux-guerres, malgré l'effort de renouer avec la tradition d'avant 1939 après 1945.

5. Le français dans les écoles tchèques sous l'Occupation et dans l'après-guerre 1939–1953

La période entre 1939 et 1953 est une période intermédiaire ou «de transition» quant à l'enseignement du français dans le système scolaire tchèque. Il s'agit d'une transition entre le système scolaire d'avant 1939 où une place importante fut accordée aux langues dont le français, et le système scolaire d'après 1953 qui a réduit la place accordée aux langues à l'enseignement de la langue maternelle et du russe.

On peut diviser cette ère en deux parties autonomes, l'une allant de 1939 à 1945 et l'autre de 1945 à 1953. La période de la guerre intervint dans le système scolaire tchèque d'une façon néfaste par la suppression des universités et des écoles supérieures tchèques en novembre 1939. De 1939 à 1945, le français fut enseigné en Pays tchèques au niveau supérieur, seulement à la romanistique de l'Université allemande de Prague ; c'était Erhard Preissig qui dirigeait la chaire de romanistique allemande depuis les années 1930 jusqu'en 1945. Mais les Tchèques ne fréquentèrent pas les écoles supérieures allemandes sous le Protectorat. Pendant la Seconde guerre mondiale, les Tchèques apprenaient le français dans les écoles secondaires suivant les programmes d'avant-guerre ; seulement les horaires de français furent légèrement réduits en 1939.¹¹⁴

112) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 77.

113) CADN, Nantes : fonds de l'Ambassade de France à Prague 1918–1969 : sous-série 1918–1929, carton 27, n° 77.

114) Aux écoles techniques, le français a passé de 21 heures hebdomadaires à 19 heures, aux lycées techniques de 20 heures à 18 heures et aux lycées techniques réformés de 26 heures à 23 heures. ČAPEK, Emanuel : *Stav školství a reforma*, Orbis, Praha, 1947, p. 156–157.

Dans les écoles primaires supérieures tchèques, l'enseignement facultatif des langues vivantes dont le français fut supprimé à partir de la rentrée 1943–1944.¹¹⁵

Comme les Écoles françaises de Prague et de Brno furent fermées en 1939, de même que les sections tchécoslovaques lycéennes en France, la seule base de la francophonie tchèque dans le Protectorat demeurèrent les écoles secondaires. Non seulement le français figurait aux programmes des écoles techniques et des lycées techniques, mais il faisait partie de l'examen de baccalauréat. À l'écrit, le français fut obligatoire, à l'oral, il fut matière à option. Jusqu'en 1940–1941, le candidat choisissait entre le français et l'allemand (!), à partir de 1941–1942 le français fut seulement facultatif à l'oral au lycée technique ainsi qu'à l'école technique.¹¹⁶ Les écoles techniques furent supprimées en 1942, étant adaptées en lycées techniques. Les plans provisoires de ces écoles techniques accordaient au français 12 heures réparties sur les quatre classes supérieures («3333»).¹¹⁷ Depuis l'année scolaire 1941–1942 déjà, on a adapté les plans d'études des écoles secondaires tchèques ; ainsi, le français avait 28 heures dans les lycées techniques masculins, réparties sur les quatre classes supérieures («00006677»), dont deux heures de conversation dans les deux dernières classes. Dans les lycées techniques féminins, la seconde langue vivante (en réalité le français) fut dotée de 20 heures hebdomadaires, réparties sur les six dernières classes («00443333»).¹¹⁸ Autre changement important fut la réduction volontaire du nombre d'élèves tchèques du secondaire par les autorités allemandes du Protectorat. Ainsi, le nombre d'élèves des écoles secondaires tchèques avec le français obligatoire – donc des lycées techniques, puisque les deux autres types, les écoles techniques et les lycées techniques réformés, ont disparu – fut ramené de 72 230 en 1938 à moins de 40 000 en 1944.¹¹⁹ À cette époque, on utilisait dans le secondaire tchèque les manuels de français de Vladimír Smolák pour les lycées techniques et de Antonín Bernášek pour les académies de commerce.

La période de 1945 à 1953 marque déjà le début d'un changement profond quant à l'enseignement du français, par rapport à toutes les périodes précédentes que nous avons étudiées, puisque depuis 1870 environ jusqu'à 1945, le français a été la seule langue vivante massivement enseignée dans les écoles tchèques, à côté de l'allemand dont la position fut particulière puisqu'il était la seconde langue du pays. L'anglais, l'espagnol, l'italien ou les langues slaves furent adoptés à la place du français dans quelques établis-

115) Mitteilungen des Ministeriums für Schulwesen. Věstník ministerstva školství, I, 1943, p. 213.

116) Archives de district d'Olomouc : fonds M 5–26 Le Lycée slave I. 1867–1953 (1994) et fonds M 5–28, Le Lycée de M. Polívka d'Olomouc 1902–1951 (ce fond comprend aussi les matériaux de l'ancienne école technique tchèque d'Olomouc qui existait entre 1902 et 1942).

117) Věstník Ministerstva školství, 1942, p. 300. Les horaires relativement faibles du français s'expliquent par le fait que les élèves des écoles techniques avaient derrière eux deux ans de français à l'entrée de la cinquième classe, tandis que les élèves des lycées techniques ne commençaient l'étude du français qu'à partir de la cinquième classe.

118) Věstník Ministerstva školství, 1941, p. 270–273. Arrêté ministériel du 6 août 1941 sur l'organisation des écoles secondaires tchèques.

119) En 1945–1946, les écoles secondaires des pays tchèques comptaient 74 736 élèves. ČAPEK, Emanuel : Stav školství a reforma, Orbis, Praha, 1947, p. 220 et 223.

sements seulement. Le français a donc joui d'un privilège incontestable, parmi toutes les autres langues modernes, dans les écoles tchèques, pendant soixante-quinze ans.¹²⁰

L'année 1945 marqua une rupture importante dans l'enseignement du français dans le système scolaire tchèque. La place occupée jusqu'alors par l'allemand¹²¹ fut reprise par le russe qui devint langue obligatoire dans les écoles tchécoslovaques dès la rentrée 1945–1946, et ce dans toutes les écoles secondaires.¹²² Du coup, le français fut relégué en position de seconde langue vivante, sur le même pied que, le plus souvent, l'anglais et l'allemand, lorsque celui-ci fut réintroduit dans les programmes scolaires en 1950. D'après les plans d'études provisoires, promulgués par le Ministère de l'éducation le 15 juin 1946, la seconde langue vivante introduite seulement dans les quatre classes supérieures, fut dotée de 16 heures en section générale du lycée technique, et de 14 heures en section technique ainsi qu'au lycée technique féminin. Aucune langue vivante, sauf le russe, n'avait de place dans les classes inférieures des lycées à huit classes.¹²³

Malgré ces changements, le taux relativement élevé d'apprenants du français persistait jusqu'en 1947–1948 dans le secondaire, puisque derrière la «seconde langue vivante» des plans d'études se cachait le plus souvent précisément le français entre 1945–1948. Ce n'est qu'avec la réforme scolaire socialiste après 1948 que l'on assista à un déclin progressif du nombre d'élèves francophones. En fait, ceci ne s'est réalisé que progressivement. À la suite de la nouvelle loi scolaire du 21 avril 1948 sur l'organisation fondamentale de l'école unique¹²⁴, le russe a été introduit dans les programmes scolaires comme matière obligatoire à partir de la troisième classe de l'école primaire. Le russe avait ainsi une place privilégiée dans le système scolaire tchécoslovaque, comparable seulement avec celle qu'avait l'allemand dans les écoles tchèques jusqu'en 1945.¹²⁵ Le français s'est maintenu uniquement dans les lycées dont on a profondément modifié la structure et réduit le nombre à cette occasion. La durée des études y était désormais de quatre ans. Le 31 juillet 1948, le Ministère de l'éducation a promulgué les nouveaux plans d'études pour ces lycées, qui furent mis en application dès l'année scolaire 1948–1949 dans les nouvelles classes de première, seconde et troisième des lycées à quatre classes.¹²⁶ Dès la rentrée 1949–1950, les lycées à huit classes furent déjà complètement remplacés par les lycées à quatre classes, qui s'adressaient aux élèves âgés de 15 ans. On a introduit un lycée unique au lieu de l'ancien lycée technique et lycée classique. Le baccalauréat dans

120) PISTORIUS, Georges : *Destin de la culture française dans une démocratie populaire : la présence française en Tchécoslovaquie (1948–1956)*, Les Îles d'Or, Paris, 1957, p. 89.

121) L'allemand fut expulsé des écoles tchécoslovaques entre 1945–1950 pour des raisons politiques. Ensuite, il fut réintroduit dans le système scolaire tchécoslovaque, à côté des autres langues occidentales, dont l'anglais et le français.

122) *Věstník Ministerstva školství* 1945, p. 59–61.

123) *Věstník Ministerstva školství* 1946, p. 248.

124) Ce terme veut dire que l'enseignement scolaire était unique ou commun pour tous les enfants de 6 à 15 ans ; jusqu'à l'âge de 15 ans, les enfants n'avaient aucune possibilité de spécialisation quelconque. PISTORIUS, Georges : *Destin de la culture française dans une démocratie populaire : la présence française en Tchécoslovaquie (1948–1956)*, Les Îles d'Or, Paris, 1957, p. 91–93.

125) Mais l'allemand fut la seconde langue territoriale, parlée par une minorité importante de la population (3,5 millions sur 14 millions en 1945), ce que le russe ne fut jamais.

126) *Věstník Ministerstva školství*, 1948, p. 361.

ces nouveaux lycées fut obligatoire pour le tchèque et le russe, deux autres matières furent au choix du candidat.¹²⁷ Tandis que jusqu'en 1948, le baccalauréat écrit de français (éventuellement de l'anglais) fut obligatoire au lycée technique et facultatif à l'oral, depuis 1948–1949, il n'était que matière facultative au baccalauréat du lycée unique. Aussi, le nombre de bacheliers qui le choisissaient comme matière de baccalauréat a baissé rapidement depuis 1949.

Ainsi, entre 1948 et 1953, le français pouvait être enseigné à raison de 13 heures hebdomadaires au total, réparties sur les quatre années du lycées (il s'agit du nombre moyen en section générale et en section technique). Mais comme le français n'était dorénavant que la seconde langue facultative, sur un pied d'égalité avec l'allemand et l'anglais, sa place était loin d'être assurée. De plus, depuis 1945, on assistait à un intérêt croissant et spontanée pour la langue et la culture anglaises en Tchécoslovaquie. Cette tendance s'est manifestée par la suite aussi dans le choix de la seconde langue dans les écoles secondaires, où le français sut garder sa place traditionnelle encore entre 1945 et 1948.

Le Lycée français de Prague de 1945 à 1951

Le Lycée français de Prague fut fermé en juin 1939 et dans ses locaux, les Allemands installèrent des écoles allemandes. En 1945, les bâtiments de l'ancien Lycée français servirent aux armées SS et en mai-juin aux armées soviétiques et tchécoslovaques. Le Lycée français avec l'école primaire et maternelle fut réouvert dès la rentrée 1945–1946 avec 845 élèves. Les cours avaient lieu aussi dans les locaux de l'Institut français parce que les bâtiments de Dejvická n'ont pas suffi. Comme directeur du Lycée français fut nommé Bohuš Tenora qui avait dirigé le Lycée déjà entre 1935 et 1939. L'école maternelle et primaire françaises ont été situées dans la rue Školská, où elles étaient avant 1939. Dans les programmes scolaires du lycée fut introduit aussi le russe (trois heures par semaine), le français étant enseigné à raison de huit heures par semaine. Le caractère du Lycée français fut profondément modifié par rapport à la période 1919–1939 : tandis que dans l'entre-deux-guerres, le lycée dispensait l'enseignement de toutes les matières en français (sauf pour la langue tchèque), depuis 1945, l'enseignement de la plupart des matières se passait en tchèque, sauf l'enseignement du français, du latin, de l'histoire et de la géographie de la France : ces matières furent assurées par les professeurs français détachés par le Ministère français des Affaires étrangères. La part des cours dispensés en français fut encore progressivement réduite après 1948. Dès mai 1950, les professeurs français furent expulsés de la Tchécoslovaquie. Ils ont dû quitter la Tchécoslovaquie le 1^{er} mai 1951 au plus tard. Une professeure de l'École française de Prague, Marcelle Pospíšilová, née Michel, fut même emprisonnée pendant 15 mois, dès avril 1949 jusqu'en juillet 1950. Le bâtiment du Lycée français fut confisqué par l'État tchécoslovaque. Après la suppression du Lycée français de Prague en 1951, les élèves tchèques ont été dispersés entre les établissements secondaires pragois.

127) Věstník Ministerstva školství, 1949, p. 54–56, 323.

Dans les locaux de la rue Školská, on installa l'École primaire française, fondée en 1949 et destinée uniquement aux enfants français et étrangers, mais pas aux enfants tchécoslovaques.

Le Lycée français de Brno de 1947 à 1953

Le Lycée français de Brno fut réouvert à une classe, et avec une classe préparatoire de l'école primaire, dès la rentrée 1947-1948. Il fut géré par Antonín Dokoupil jusqu'à sa fermeture à la fin de l'année scolaire 1952-1953. Le Lycée fut privé de ses professeurs français, Henri Perrin et Laetitia Lot-Nègre, à partir de la rentrée 1950-1951. Il fonctionnait dans les locaux d'un lycée tchèque avec lequel il partageait le corps enseignant.

Le Lycée avait des horaires élargis du français qui fut enseigné à raison de huit heures par semaine, dans les deux classes supérieures, une heure de français fut remplacée par une heure d'histoire-géographie en français. Les professeurs des autres matières avaient l'obligation de familiariser les élèves avec la terminologie française concernant ces matières ; or, la plupart des professeurs n'ont pas respecté cette recommandation, malgré qu'ils aient des manuels français à leur disposition.

À partir de 1949-1950, le Lycée se transforma conformément à la nouvelle loi scolaire de 1948 en lycée à quatre classes¹²⁸, à l'intension des élèves âgés de quatorze à dix-huit ans. En 1949-1950, il y avait deux classes, en 1950-1951 trois classes avec 66 élèves et en 1951-1952, l'établissement fut complet à quatre classes, comptant 85 élèves au total. Le maximum du nombre d'élèves fut atteint en 1952-1953 avec 102 élèves répartis sur les quatre classes. Ce fut aussi la dernière année du Lycée français de Brno.¹²⁹

Au niveau de l'enseignement supérieur, la période 1945-1953 correspond à la reconstitution des départements de philologie romane dans les universités tchèques. Les chaires de romanistique de Prague et de Brno furent renouvelées, une nouvelle a été créée à Olomouc depuis 1946.

À la romanistique de Prague, la linguistique française fut enseignée par Maxmilián Křepinský jusqu'en 1947, par Josef Dvořák et par Vladimír Buben qui rentra de l'Université de Bratislava. Les cours de la littérature française furent assurés par Václav Černý qui dirigea un séminaire autonome de littérature comparée, par Josef Kopal et par Otakar Novák. Entre 1945 et 1948, les cours pratiques de langue et littérature française furent à la charge des lecteurs : Raymonde Zajíc-Coupé et Madeleine Vokoun-David, Otto Ducháček, Marcel Girard, Louis Nègre. La méthodologie de l'enseignement du français fut enseignée par Jaromír Fiala. Les changements politiques de 1948 provoquèrent le

128) On commençait par la classe de première et on passait le baccalauréat en quatrième. En Pays tchèques, on compte les classes traditionnellement à l'inverse qu'en France.

129) Archives de la ville de Brno : fond M 120, Francouzské gymnásium Brno 1947-1953.

départ forcé des lecteurs français et de certains professeurs tchèques, par exemple de Václav Černý (en 1951). Depuis 1952–1953, on a cessé d'attribuer le grade de docteur (PhDr.). Après 1951, Josef Kopal et Jan O. Fischer enseignèrent la littérature française et Josef Dvořák la linguistique à la romanistique pragoise.¹³⁰

À la romanistique de Brno, le séminaire de philologie romane fut dirigée successivement par Vladimír Buben (1945–1946), Jiří Straka (1946–1950) et Emanuel Šrámek (1951–1952). En outre, il y avait des professeurs Otakar Levý (1945–1946) ou Josef Š. Kvapil (1947–1950).¹³¹

L'Université d'Olomouc fut renouvelée le 21 février 1946 sous le nom d'Université Palacký. La Faculté des Lettres dont le doyen est devenu J. L. Fischer, ancien chef de la Faculté des Lettres de Brno, a commencé son activité dès la rentrée 1946–1947. Aussitôt, le département des études romanes fut ouvert avec à sa tête Josef Š. Kvapil, spécialiste de littérature française et roumaine. La philologie française fut parmi les disciplines qui fonctionnaient à la faculté dès le début : elle n'a jamais cessé d'exister jusqu'à aujourd'hui. Parmi les professeurs éminents qui ont créé cette discipline à la romanistique d'Olomouc appartenaient J. Š. Kvapil, Antonín Zatloukal, Jindřich Hořínek, Vladimír Hořejší et d'autres. Le nombre d'étudiants reçus en première année variait entre quatre et dix à cette époque, il fut donc assez bas.¹³²

Ces trois chaires de romanistique préparaient les futurs professeurs de français du secondaire. Au début des années cinquante, les études dans les facultés de lettres duraient quatre ans, et tous les étudiants devaient étudier deux disciplines en même temps. Les candidats ayant choisi le français comme matière principale devaient prendre comme matière secondaire le tchèque ou le russe. Les étudiants en français suivaient ainsi obligatoirement non seulement les cours des deux matières choisies (du français et du tchèque ou du russe), mais également les cours de «formation idéologique», communs aux étudiants de toutes spécialités. Ainsi, en 1951–1952, les étudiants en français à la Faculté des Lettres de Brno avaient en première année seulement neuf heures de français (grammaire, civilisation et cours pratiques) sur un nombre total de vingt-trois heures, douze heures de français sur un total de vingt-deux heures en deuxième année, onze heures de français sur vingt-trois en troisième année et huit heures sur quatorze en quatrième année. Le reste des horaires prescrits fut consacré en grande partie aux matières idéologiques, comme le marxisme-léninisme, le matérialisme dialectique et historique, la théorie marxiste de la littérature, l'éducation prémilitaire ou l'économie politique. L'instruction philologique ou littéraire proprement dite des futurs professeurs de français n'atteignait donc même pas la moitié des heures des cours obligatoires, n'étant que 48,8 %, soit respectivement 39 %, 54,5 %, 47,8 % et 57 % pour les première, deuxième, troisième et quatrième années. Sur les 82 heures totales pendant les quatre années, 40 heures seulement étaient consacrées

130) PETRÁŇ, Josef : *Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze do roku 1948*, UK, Praha, 1983, p. 336, 342, 344, 370–373 et KAVKA, František, PETRÁŇ, Josef (red.) : *Dějiny Univerzity Karlovy 1348–1990*. IV. 1918–1990, Karolinum, Praha, 1998, p. 436, 441, 449.

131) JORDÁN, František (red.) : *Dějiny University v Brně*, UJEP, Brno, 1969, p. 362, 385.

132) *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 85, Romanica Olomoucensia XIII*, Olomouc, 2004, p. 21–24, 33–48, 53–57, 69–70, 75.

à la langue, la littérature, la civilisation et l'histoire de la langue française, y compris deux heures de méthodologie de l'enseignement du français, deux heures étant réservées au tchèque (en seconde matière) et deux heures à la méthodologie de l'enseignement de la seconde matière; la formation idéologique occupait le reste des programmes.¹³³

6. L'enseignement du français dans les conditions du socialisme réel 1953–1989

La place accordée au français par les programmes scolaires était sensiblement réduite après 1948. Les langues étrangères vivantes étaient toutes remplacées par le russe. Cette tendance s'est encore accentuée après 1953 lors de la suppression des lycées qui furent remplacés par les trois dernières années facultatives des «Écoles secondaires à onze classes». En juin 1953, on a fait passer le baccalauréat non seulement aux élèves de quatrième année mais aussi à ceux de la troisième, suite à une nouvelle loi scolaire entérinant la fin des lycées à quatre classes.

Dès la rentrée 1953–1954, l'enseignement général fut assuré par les Écoles secondaires à onze classes (destinées aux élèves âgés de six à dix-sept ans). Les programmes des Écoles secondaires à onze classes accordaient à la seconde langue étrangère (la première étant obligatoirement le russe) six heures hebdomadaires au total, répartis sur les trois dernières années (soit «222»), ce qui fut moins qu'aux écoles soviétiques ! Dans les discussions menées à propos de la seconde langue étrangère dans les programmes des Écoles secondaires à onze classes, on justifiait le nombre faible d'heures qui lui étaient accordées ainsi : « Une connaissance parfaite de la langue russe sera pour notre jeune génération une compensation des connaissances plus superficielles qu'elle aura des autres langues étrangères. »¹³⁴ En 1955–1956, on ne comptait que 1000 élèves (soit 2,4 %) apprenant le français dans le secondaire, tandis que l'on comptait 20 000 qui ont choisi l'anglais et 20 000 qui apprenaient l'allemand.¹³⁵ Ce fut critiqué par certains milieux pédagogiques qui défendaient l'opinion que toutes les trois langues occidentales – l'allemand, l'anglais et le français, devraient être proposées aux élèves des Écoles secondaires à onze classes, s'il y avait des professeurs qualifiés dans l'établissement.¹³⁶

Le recul du français dans le secondaire tchèque après 1953 est suffisamment montré par les protocoles de baccalauréat. Depuis 1954–1955, le français disparaît pratiquement

133) PISTORIUS, Georges : Destin de la culture française dans une démocratie populaire : la présence française en Tchécoslovaquie (1948–1956), Les Îles d'Or, Paris, 1957, p. 105–110.

134) Učitel'ské noviny (Journal des instituteurs), n° 33–34 du 26 août 1953. Article „Diskutujeme o návrhu definitivního učebního plánu“ – « On discute de la proposition du plan d'étude définitif ».

135) PISTORIUS, Georges : Destin de la culture française dans une démocratie populaire : la présence française en Tchécoslovaquie (1948–1956), Les Îles d'Or, Paris, 1957, p. 91.

136) Učitel'ské noviny (Journal des instituteurs), n° 36 du 6 septembre 1956. Article „Zvýšit úroveň vyučování cizím jazykům“ – «Augmenter le niveau de l'enseignement des langues étrangères ». L'allemand fut choisi par 80 % et l'anglais par 18 % d'élèves des écoles à onze classes.

des examens de baccalauréat pour quelques années, ainsi que l'allemand et l'anglais, et pour cause. Les six heures réservées à la seconde langue étrangère dans les programmes des Écoles secondaires à onze classes ne suffisent plus à préparer les élèves à cet examen. À titre d'exemple, à l'École secondaire à onze classes d'Olomouc, en 1953–1954, encore 37,5 % de bacheliers ont choisi le français à l'examen oral de baccalauréat, tandis que l'année suivante, ce ne fut qu'un élève sur vingt-quatre et depuis 1955–1956 jusqu'en 1963, personne ne passait plus le baccalauréat du français dans cet établissement.¹³⁷ Ce n'est que dans les années 1960 que la place de la seconde langue étrangère, dont le français, s'améliorera un peu.

Au niveau de l'enseignement primaire, le français ne fut plus dispensé après la fermeture des écoles françaises de Prague et de Brno. Dans les programmes scolaires, aucune langue étrangère, sauf le russe, n'avait de place ni au niveau du primaire supérieur.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les études de la philologie française furent assurées par les chaires de romanistique de Prague, Brno et Olomouc, comme dans la période précédente. Cependant, dans les programmes de la philologie française, une place importante fut consacrée obligatoirement à des disciplines non-philologiques. Suite à la réduction de l'enseignement du français dans les écoles secondaires, le nombre d'étudiants de la philologie française, parmi lesquels les futurs professeurs de français du secondaire se recrutaient, fut lui aussi réduit.

À la romanistique de Prague enseignèrent dans les années soixante Josef Dvořák, Josef Kopal et Jan O. Fischer. Après la mise en retraite des professeurs Dvořák et Kopal en 1958, la chaire de romanistique fut dirigée pendant longtemps par Jan O. Fischer, sauf une période courte en 1968–1969 ; la littérature française fut ainsi enseignée par les communistes convaincus ; à part Jan O. Fischer, ce fut Vladimír Brett. Dans les années soixante s'est habilité en philologie française Jan Šabršula, en section de linguistique générale. Entre 1968 et 1970, le professeur Václav Černý, poursuivi jusque-là pour son opposition contre le régime communiste, rentra à la faculté. Depuis décembre 1968, il dirigea la chaire reconstituée de la littérature comparée. Mais en 1970, il dut de nouveau quitter la faculté, en même temps avec d'autres professeurs exclus dans le cadre de la «normalisation».¹³⁸ Parmi les enseignants de la romanistique pragoise figuraient Otakar Novák, Vladimír Hořejší, Aleš Pohorský.

Au début des années 1950, le séminaire de langues romanes de Brno fut transformé en département de langues romanes et de langue anglaise (1952–1958), dirigée par Karel Štěpánek, et en département de romanistique et phonologie entre 1958 et 1962, dirigée par Karel Ohnesorg. Ensuite, le département de romanistique fut dirigée par Jaroslava Pačesová. La romanistique de Brno fut à cette époque pleine de spécialistes de qualité : il y avait les professeurs Josef Kvapil, Otakar Novák, Otto Ducháček, Karel Ohnesorg, Jaroslav Fryčer, Jiří Šrámek, Lubomír Bartoš, Růžena Ostrá, Ivan Seidl, Ladislava Miličková

137) Archives de district d'Olomouc : fonds M 5–77, L'École secondaire à douze/onze classes d'Olomouc, rue Jiří de Poděbrady 1953–1961/62, et fonds M 5–156, l'École secondaire d'enseignement général rue Jiří de Poděbrady, Olomouc 1961–1970/71.

138) KAVKA, František, PETRÁŇ, Josef (red.) : Dějiny Univerzity Karlovy 1348–1990. IV. 1918–1990, Karolinum, Praha, 1998, p. 449, 452, 457–458, 462.

et d'autres. Le département des études romanes de Brno fut mieux doté en professeurs et assurait un enseignement plus libre que la romanistique de Prague.¹³⁹

À la romanistique d'Olomouc dans les années 1950, les étudiants furent recrutés en première année de la philologie française tous les deux ans seulement, en alternance avec la philologie espagnole. Dans les années 1960, grâce à la situation politique plus favorable, on assista à une reprise, et pendant quelques années, on recrutait chaque année les étudiants en philologie française. Mais après 1968, les études de langues occidentales furent de nouveau limitées. Malgré cela, la philologie française continua à fonctionner sans interruption jusqu'en 1989, en recevant une dizaine de nouveaux étudiants chaque année. Les études furent de cinq ans. Parmi les professeurs qui ont enseigné à la philologie française de la Faculté des Lettres d'Olomouc entre 1953 et 1989 appartenaient Josef Š. Kvapil (1946–1975), Antonín Zatloukal (1946–1982/1998), Jindřich Hořínek (1949–1984), Vladimír Hořejší (1963–1965, 1967–1992), Jiří Látal (1960–1969 et 1972–1979 au département de la linguistique appliquée, 1982–1999 au département de la romanistique), Miroslav Tichý, Jiří Vrba, Miroslav Pavlík (comme professeur externe de 1967 à 2001), Miroslav Horna, Jaroslav Zezula et d'autres.¹⁴⁰

Dans les années soixante, les études dans les facultés de lettres duraient cinq ans. Les programmes de cours pour les étudiants en philologie française de la romanistique d'Olomouc en 1968–1969 accordaient à la langue, la littérature, la civilisation, l'évolution de la langue française quatorze heures en première année, treize heures en deuxième, et dix heures en troisième, quatrième et cinquième années. Il y avait une plus grande variabilité des cours que dans les années cinquante, les cours de grammaire et de littérature étaient plus diversifiés et spécialisés. Il y avait des exercices pratiques dirigés à partir des années soixante par un lecteur (une lectrice) français. Le français pouvait être combiné avec le tchèque, le russe, l'anglais, l'espagnol et la pédagogie.¹⁴¹

Depuis 1945, on commença à fonder les facultés de pédagogie destinées à former les futurs professeurs du primaire et du secondaire. Le français comme matière de spécialisation figurait donc aussi au programme des facultés pédagogiques des Universités de Prague, Brno et Olomouc, où les études étaient de quatre ans seulement avant 1989.

Quant à l'enseignement secondaire, la faible part réservée à la seconde langue dans les programmes des Écoles secondaires à onze classes fut vivement critiquée par les milieux pédagogiques. Pour cela, les nouveaux plans d'études des trois classes supérieures des Écoles secondaires à onze classes lui donnaient déjà sept heures («322») en 1959–1960 et huit heures («332») en 1960–1961. En 1958, on a introduit dans quelques établissements-pilotes seulement, les plans de nouvelles «Écoles secondaires à douze classes» avec neuf heures («333») de seconde langue étrangère.

139) <http://info.muni.cz/txt/0207/22.html>, 10. 3. 2009. Aussi JORDÁN, František (red.) : Dějiny University v Brně, UJEP, Brno, 1969, p. 362, 385, et Univerzita Jana Evangelisty Purkyně v Brně. Seznam přednášek ve studijním roce 1989–1990. Filozofická fakulta, Brno, 1989.

140) Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 85, Romanica Olomoucensia XIII, Olomouc, 2004, p. 21–24, 33–48, 53–57, 69–70, 75.

141) Seznam přednášek a pracovních Univerzity Palackého v Olomouci ve studijním roce 1968–1969. Olomouc, 1969, p. 60–65.

En 1960, l'École secondaire à onze classes fut remplacée par l'École primaire à neuf classes : dans les trois dernières classes, les élèves avaient la possibilité de choisir une seconde langue étrangère comme matière facultative¹⁴², à raison de deux heures par semaine, donc six heures au total. En même temps, en 1961, on a créé «l'École secondaire d'enseignement général» à trois classes, destinée aux élèves issus de l'École primaire à neuf classes. Cette École secondaire à trois classes, pour les élèves âgés de quinze à dix-huit ans, accordait à la seconde langue étrangère huit heures réparties sur les trois années («323»), selon les plans d'études de 1961, puis neuf heures («333») hebdomadaires en section scientifique et même douze heures (444) en section littéraire selon les plans de 1965. La position de la seconde langue étrangère (de l'allemand, de l'anglais, du français ou de l'espagnol) dans le système scolaire s'améliorait petit-à-petit durant les années 1960, ce qui se manifesta par exemple par le changement des examens de baccalauréat. D'abord, la seconde langue fut autorisée au baccalauréat à l'École secondaire d'enseignement général comme matière facultative, et depuis 1965, elle a même remplacé le russe au baccalauréat écrit et oral dans certaines Écoles secondaires où le russe ne fut que la seconde langue. Puisque dès 1965–1966, on créait des classes avec l'enseignement élargi des langues auprès de quelques Écoles secondaires.¹⁴³ Il y avait deux types de ces Écoles avec l'enseignement élargi des langues : le premier avec respectivement quinze et treize heures hebdomadaires au total de la première et de la deuxième langue, le second type avec respectivement dix heures hebdomadaires de russe et quatorze heures de la seconde langue, contre huit heures de russe et douze heures de la seconde langue dans la section littéraire du type général de l'École secondaire. Ainsi, depuis 1965, le russe ne devint dans certaines écoles secondaires que matière facultative à l'examen de baccalauréat. Une autre réforme du baccalauréat du 20 novembre 1967 autorisait à l'écrit l'alternance du russe avec la seconde langue vivante en section littéraire, avec les mathématiques en section scientifique, et avec le latin dans les Écoles secondaires avec l'enseignement élargi des langues.¹⁴⁴

Par la loi du 21 décembre 1968, on créa de nouveau le lycée à quatre classes qui remplaça pendant 1968–1969 et 1969–1970 l'École secondaire d'enseignement général à trois classes. Selon les plans d'études de 1969, les lycées accordaient à la seconde langue (l'allemand, l'anglais et le français, le plus souvent) quinze heures hebdomadaires («4443») en section littéraire, et douze heures («4332») en section scientifique. Une troisième langue, différente de la seconde, pouvait être choisie par l'élève comme matière à option avec deux à huit heures hebdomadaires («2222») – le nombre d'heures dépendait de l'année depuis laquelle l'élève avait choisi cette langue, si dès la première année (avec huit heures

142) En alternance avec des cours de chant, de dessin, de sport, de cuisine ou des travaux féminins. KRÁLÍKOVÁ, M.-NEČESANÝ, J.-SPĚVÁČEK, V. : *Nástin vývoje všeobecného vzdělání v českých zemích*, SPN, Praha, 1977, 149–150, 154–155, 164–176.

143) Par la directive du Ministère de l'éducation du 11 novembre 1965. *Věstník Ministerstva školství a kultury*, 1965.

144) Le latin fut même obligatoire à l'écrit dans les Écoles secondaires avec l'enseignement élargi des langues classiques. Le latin est ainsi retourné dans le secondaire tchécoslovaque après une interruption de 1953–1965. KRÁLÍKOVÁ, M.-NEČESANÝ, J.-SPĚVÁČEK, V. : *Nástin vývoje všeobecného vzdělání v českých zemích*, SPN, Praha, 1977, p. 98, 164.

au total) ou dès la troisième (avec quatre heures seulement). À côté des lycées généraux, il y avait des lycées avec l'enseignement élargi des langues modernes où la seconde langue avait dix-huit heures hebdomadaires («5544») en section littéraire et seize heures («4444») en section scientifique.¹⁴⁵ Rappelons qu'après 1968, le russe est redevenu la première langue étrangère dans toutes les écoles sans exception, et ce jusqu'en 1989. Mais dans les années 1970 et 1980, la seconde langue étrangère, dont le français, avait un nombre suffisant d'heures dans les lycées pour pouvoir être correctement apprise par les élèves. Elle était autorisée comme matière facultative au baccalauréat oral ce qui était une différence positive par rapport à la période 1954–1964 où le français (ou bien l'allemand ou l'anglais) ne figurait pratiquement pas à l'examen de baccalauréat.

À côté des lycées à quatre classes, le Ministère de l'éducation a proposé la création de quelques lycées expérimentaux à huit classes (proposition du 6 août 1968). Il s'agissait en fait du retour partiel au lycée technique à huit classes d'avant 1948, qui s'adressait aux élèves issus de la cinquième classe de l'école primaire. Le russe y avait vingt heures («33223223») ou dix-huit heures («33222222»), et la seconde langue vivante vingt-trois heures («03334334») ou vingt-deux heures («03334333»). Mais ce type de lycée fut supprimé par l'arrêté ministériel du 13 août 1970, pour n'être renouvelé qu'à partir de 1990.¹⁴⁶

Les lycées à quatre classes fonctionnaient d'après les plans d'étude du 31 juillet 1969 pendant dix ans.¹⁴⁷ Les nouveaux plans d'étude pour les différents types de lycées, qui reprenaient en grande partie ceux de 1969, furent promulgués le 26 juillet 1979.¹⁴⁸ Ils furent mis en application dès le 1^{er} septembre 1979 et restèrent en vigueur jusqu'en 1989–1990. Selon les plans d'étude de 1979, le lycée accordait à la seconde langue vivante quinze heures hebdomadaires («4443») en section littéraire et douze heures («4332») en section scientifique. De plus, la section littéraire avait huit heures de latin.

Les lycées spécialisés avec l'orientation sur les mathématiques, sur la biologie ou la chimie avaient tous douze heures de seconde langue vivante répartis sur les quatre années. Les plans des lycées avec l'enseignement élargi de la langue russe accordaient seize heures («5433») au russe, quinze heures («4443») à la seconde langue vivante et six heures («0033») au latin. Les lycées avec l'enseignement élargi des langues vivantes avaient dans la section littéraire quatorze heures («4433») de russe, six heures («0033») de latin et même dix-huit heures («5544») de seconde langue vivante, tandis que dans la section scientifique, le russe avait seulement onze heures («2333») et la seconde langue vivante seize heures («4444»). Les plans d'étude des lycées avec l'enseignement élargi des langues vivantes et du latin accordaient quinze heures («3444») au russe, quinze heures («3444») à la seconde langue vivante et treize heures («3334») au latin, l'enseignement linguistique y occupait au total 54 heures (avec 13 heures de langue maternelle) sur les 124, soit 45 %.

145) KRÁLÍKOVÁ, M.-NEČESANÝ, J.-SPĚVÁČEK, V. : Nástin vývoje všeobecného vzdělání v českých zemích, SPN, Praha, 1977, p. 172, 179.

146) KRÁLÍKOVÁ, M.-NEČESANÝ, J.-SPĚVÁČEK, V. : Nástin vývoje všeobecného vzdělání v českých zemích, SPN, Praha, 1977, p. 102.

147) Věstník ministerstva školství a ministerstva kultury České socialistické republiky, XXV, 1969, p. 93–98.

148) Věstník ministerstva školství a ministerstva kultury České socialistické republiky, XXXV, 1979, p. 143–160.

Les lycées avec l'enseignement élargi de musique ou des beaux-arts avaient également douze heures de seconde langue vivante, ainsi que la section scientifique des lycées orientés vers l'éducation physique, tandis que la section littéraire de ce type de lycées accordait à la seconde langue vivante quinze heures («3444»).

Le seul changement important par rapport aux plans d'étude de 1969 fut celui qu'on entraînait au lycée à quatorze ans révolus, c'est-à-dire après la huitième classe de l'école fondamentale (au lieu de la neuvième avant 1979).

Le baccalauréat écrit et oral fut obligatoire, entre 1969 et 1989, du tchèque et du russe, à l'oral, l'histoire fut obligatoire en section littéraire et les mathématiques en section scientifique. La seconde langue vivante fut une matière facultative que les élèves pouvaient choisir comme la quatrième matière à l'examen oral de baccalauréat. Seuls les élèves des lycées avec l'enseignement élargi des langues vivantes passaient obligatoirement le baccalauréat de la seconde langue vivante dans les deux sections, littéraire et scientifique.

Pour les langues étrangères vivantes, la classe se divisait à cette époque en deux groupes, chacune ayant entre quinze et vingt élèves environ.

Au niveau du primaire supérieur il y avait, entre 1965 et 1989, quelques écoles fondamentales à neuf classes avec l'enseignement élargi des langues vivantes. Les plans d'étude du 22 novembre 1965 créaient deux types de ces écoles. Dans le premier, la première langue vivante (soit le russe, soit l'anglais, l'allemand ou le français), avait trente et une heures hebdomadaires (selon le schéma «005554444»), et la seconde langue avait dix-sept heures («000044333»). Si le russe n'était pas choisi comme la première langue, il devait être obligatoirement choisi comme la seconde langue. Dans le second type d'écoles fondamentales avec l'enseignement élargi des langues vivantes, le russe avait vingt-cinq heures hebdomadaires («004543333») et la seconde langue vingt et une heures («000045444»). Pour comparer, à cette époque, les autres écoles fondamentales à neuf classes avaient quinze heures (000222333) de russe, et la seconde langue vivante n'avait que six heures facultatives réparties sur les trois dernières classes à raison de deux heures par semaine. Les plans d'étude des écoles fondamentales avec l'enseignement élargi des langues vivantes du 13 août 1970 prévoyaient la création d'un type unique de ces écoles, avec vingt-six heures de russe («004544333») et vingt-deux heures de la seconde langue vivante («000055444»).¹⁴⁹

149) KRÁLÍKOVÁ, M.-NEČESANÝ, J.-SPĚVÁČEK, V. : Nástin vývoje všeobecného vzdělání v českých zemích, SPN, Praha, 1977, p. 102, 165–167, 184. Věstník ministerstva školství a ministerstva kultury České socialistické republiky, XXV, 1969, p. 81–83, et Věstník ministerstva školství a ministerstva kultury České socialistické republiky, XXVI, 1970, p. 73–74.

7. L'état actuel de la francophonie tchèque 1989–2009 – quel avenir ?

Après 1989, à la suite de l'évolution politique, le système scolaire tchèque a connu plusieurs changements. Le monopole de la langue russe fut aussitôt supprimé et dorénavant, les élèves choisissent obligatoirement deux langues vivantes pendant leur parcours scolaire, de l'école primaire jusqu'au baccalauréat. Le choix est possible le plus souvent entre l'allemand, l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

Les plans d'étude pour les lycées à quatre classes du 19 décembre 1991, mis en application dès le 1^{er} septembre 1992, accordaient à la première langue vivante douze ou huit heures, selon le schéma «3333» ou «2222», et huit ou douze heures à la seconde langue.¹⁵⁰ Les plans pour les lycées à quatre classes valables depuis le 1^{er} septembre 2007, comptent avec douze heures (soit «3333») pour chacune des deux langues vivantes.¹⁵¹ Le 29 mai 1991 furent adoptés les plans d'étude pour les trois classes inférieures d'un nouveau type de «lycées à sept classes», où la langue étrangère avait douze heures au total («444»).¹⁵² Il s'agissait du retour aux lycées traditionnels à huit classes, qui existaient de 1848 à 1948, destinés aux élèves issus de la cinquième classe de l'école primaire. Mais comme au début des années 1990, l'école fondamentale durait seulement huit ans et le lycée quatre ans, on a créé le lycée à sept classes pour égaliser la durée des études dans les deux types de lycées : les élèves passaient donc tous le baccalauréat après avoir achevé douze ans de scolarité. Le lycée à sept classes fut transformé depuis 1996 en lycée à huit classes (en même temps, l'école fondamentale fut prolongée obligatoirement à neuf ans), les derniers bacheliers ayant passé le baccalauréat en classe de septième terminèrent leurs études en 2001. Les plans d'études des lycées à huit classes actuellement en vigueur, depuis le 1^{er} septembre 2007, comptent avec vingt-cinq heures (soit «43333333») pour la première langue vivante et avec douze heures pour la seconde langue vivante (soit «00003333»).¹⁵³

Au niveau de l'enseignement primaire et primaire supérieure, une langue vivante était obligatoire à partir de la quatrième classe, d'après les plans d'étude pour l'école fondamentale de 1996, à raison de dix-huit heures hebdomadaires (soit «00033333»). Il s'agissait le plus souvent de l'allemand ou de l'anglais. Il était possible d'offrir aux élèves une seconde langue comme matière facultative à partir de la septième classe, à raison de deux heures par semaine. Les programmes précisaient que si la première langue était l'allemand ou l'anglais, l'école devrait offrir prioritairement comme seconde langue le français, l'espagnol ou le russe, et vice-versa, si la première langue était le français, l'espagnol ou le russe, l'école devrait offrir prioritairement comme seconde langue l'allemand ou l'anglais.¹⁵⁴ En même temps, il y avait des écoles fondamentales

150) La répartition d'une partie des heures relevait dorénavant de la compétence des proviseurs de chaque établissement. Les deux langues vivantes devaient avoir au moins cinq heures ensemble dans chaque classe. D'après le *Věstník Ministerstva školství, mládeže a tělovýchovy České republiky*, 1996, cahier n° 2, p. 7.

151) <http://www.rvp.cz/soubor/01408.pdf>, 28.3.2009.

152) *Věstník Ministerstva školství, mládeže a tělovýchovy České republiky*, 1993, cahier n° 1-2, p. 7-8.

153) <http://www.rvp.cz/soubor/01408.pdf>, 28.3.2009.

154) <http://www.naseskola.cz/skola/koncepce/09cur.htm>, 28.3.2009.

avec l'enseignement élargi des langues vivantes, dont les plans d'études, promulgués par le Ministère de l'éducation le 2 avril 1996, entrèrent en vigueur dès le 1^{er} septembre 1996. Ces programmes stipulaient l'apprentissage obligatoire de deux langues vivantes, dont la première commençait dès la troisième classe avec vingt et une heures au total (selon le schéma «003333333»), et la seconde commençait dès la sixième classe avec douze heures hebdomadaires («000003333»). Comme la première ainsi que comme la seconde langue, l'élève pouvait choisir entre l'anglais, l'allemand, le français, l'espagnol ou le russe, avec la précision que si la première langue était l'allemand ou l'anglais, l'école devrait offrir prioritairement comme seconde langue le français, l'espagnol ou le russe, et vice-versa.¹⁵⁵ Les plans d'études des écoles fondamentales actuellement en vigueur, depuis le 1^{er} septembre 2008, comptent avec vingt et une heures hebdomadaires au total pour la première langue qui est obligatoire à partir de la troisième classe à raison de trois heures par semaine en moyenne, et avec six heures pour la seconde langue que l'élève peut choisir à partir de la septième classe et qui est dispensée à raison de deux heures par semaine. De plus, une langue étrangère peut être choisie par l'élève dès la première classe comme matière à option, en dehors des horaires obligatoires. Ces nouveaux plans pour les écoles fondamentales précisent que l'école doit prioritairement offrir l'anglais comme première langue obligatoire. Théoriquement, l'école peut proposer une autre langue que l'anglais, mais elle doit prévenir les parents qu'en cas de changement d'établissement par l'élève, la suite de l'étude de cette autre langue peut ne pas être assurée. Comme seconde langue, les écoles offrent le choix le plus souvent entre l'allemand, le français, l'espagnol, l'italien, le russe. Les nouveaux plans stipulent que l'école doit obligatoirement offrir l'anglais aux élèves qui ne l'ont pas choisi comme leur première langue. Les plans d'étude pour les écoles fondamentales avec l'enseignement élargi des langues vivantes, valables depuis le 1^{er} septembre 2008, accordent à la première langue obligatoire vingt-trois heures (soit «003443333»), et douze heures (soit «000003333») à la seconde langue, qui est également obligatoire dans ces écoles spécialisées.¹⁵⁶

Actuellement, le français est enseigné dans tous les types d'écoles publiques, du primaire où le français est enseigné plutôt rarement jusqu'aux universités qui forment les futurs professeurs de français pour tous les types d'écoles. Il y a surtout une solide base dans le secondaire où l'apprentissage du français concerne l'effectif le plus important parmi les trois degrés de scolarité : le français est enseigné dans les collèges et lycées généraux ou professionnels de quatre, six ou huit ans, et sept lycées (à Hradec Králové, Liberec, Nymburk, Nový Jičín, Opava, Ostrava, Zlín) ont des classes consacrées à l'enseignement élargi du français. Dans le primaire, l'enseignement du français existe presque uniquement dans les quelques écoles ou classes spécialisées en langues.

Après 1990, cinq lycées avec des sections bilingues franco-tchèques étaient fondés : en 1990 le Lycée Jan Neruda à Prague, le Lycée Matyáš Lerch à Brno, le Lycée slave à Olomouc, et en 1991 le Lycée Pierre de Coubertin à Tábor et le Lycée Komenského à Písek dont la section bilingue était fondée en collaboration avec la Communauté

155) Věstník Ministerstva školství, mládeže a tělovýchovy České republiky, 1997, cahier n° 7, p. 3-4.

156) http://www.msmt.cz/uploads/soubory/zakladni/SP_UP_2008_09_web.doc, 28.3.2009.

française de Belgique. Il s'agit actuellement des lycées de six ans (de cinq ans avant 1996). Pendant les deux premières années, le français est enseigné aux élèves à raison de dix heures par semaine environ. Dès la troisième année cinq matières dont l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique et la chimie sont enseignés en français par des professeurs français. Les sections bilingues sont animées par une équipe de professeurs tchèques et français. La partie française prend en charge aussi la formation continue des professeurs tchèques. Les sections travaillent ensemble pour les matières communes: stages pour les professeurs, coordination des matières, préparation de tests, épreuves écrites pour le baccalauréat bilingue. Le baccalauréat est divisé en deux parties : à la fin de l'avant-dernière année d'études, les élèves passent les épreuves de français et de tchèque, écrites et orales, et à la fin de la dernière année, trois autres épreuves écrites en français (les mathématiques sont obligatoires, les deux autres sont au choix du candidat) et deux épreuves orales dont la matière et la langue (tchèque ou française) sont au choix du candidat. Le diplôme final comporte sept notes et donne à ses détenteurs l'équivalent de l'examen d'État de français, deuxième niveau. De plus, les élèves ayant satisfait aux épreuves du baccalauréat bilingue reçoivent un diplôme français les dispensant de l'examen de français obligatoire pour les étrangers désirant s'inscrire aux universités françaises.

Une autre possibilité privilégiée pour acquérir la connaissance du français est présentée par les sections tchèques auprès de lycées en France, à Dijon et à Nîmes, qui jouissent d'une longue tradition (voir chapitre IV.).

Quant au français dans l'enseignement supérieur tchèque, il est actuellement enseigné comme matière de spécialisation dans onze établissements, dont six facultés des lettres, à Prague, Brno, Olomouc, České Budějovice, Plzeň et Ostrava, et cinq facultés de pédagogie, à Prague, Brno, Plzeň, České Budějovice et Hradec Králové. Un établissement de traductologie fonctionne auprès de la faculté des lettres à Prague. Environ 2400 étudiants sont concernés. Il y a aussi des cours de français auprès des universités pour les étudiants inscrits en d'autres matières que le français.

À titre d'exemple, à la romanistique de la Faculté des Lettres d'Olomouc, après la baisse du nombre des étudiants dans les années 1980, on assista à une reprise dès la rentrée 1990-1991. Tandis qu'encore en 1989-1990, il n'y avait que trois promotions d'étudiants en philologie française, depuis 1990-1991, on recrute déjà des nouveaux étudiants chaque année. Depuis 1990 pendant trois ans, le département a organisé des études de philologie française à distance, pour permettre la réorientation professionnelle des professeurs de russe : les professeurs des autres matières qui n'ont pas pu étudier le français dans le passé, pour différentes raisons, ont également profité de cette possibilité. Le niveau de langue des nouveaux étudiants s'est progressivement amélioré, surtout après 1995 où les premiers bacheliers des sections bilingues des lycées sont entrés à la faculté. À partir de 1995-1996, on a ouvert la filière d'économie appliquée qui permet les études du français de spécialité, en collaboration avec l'Université Charles de Gaule-Lille 3. Initialement prévue pour une durée de trois ans aboutissant à la licence, la formation a été prolongée en 1998 par un master d'administration et gestion des entreprises, la première promotion étant sortie en juin 2000. Le nombre total des étudiants de la se-

ction française de la romanistique d'Olomouc augmente chaque année : on dénombrait 140 étudiants en 2004, et 300 environ en 2008.¹⁵⁷

Deux associations importantes rassemblant des professeurs de français fonctionnent actuellement en République tchèque : le SUF (Association des professeurs de français en République tchèque) unissant les pédagogues de l'enseignement primaire et secondaire, et l'association Gallica qui coordonne la collaboration entre les enseignants tchèques de français dans le supérieur.¹⁵⁸

Aujourd'hui, la francophonie a une solide base potentielle dans le système scolaire tchèque : il y a assez de professeurs de français avec une bonne formation, car les professeurs de français du primaire et du secondaire ont la possibilité d'assister plusieurs fois par an à un stage de formation pédagogique et didactique. Les manuels utilisés sont modernes.

Cet aperçu des diverses possibilités d'apprendre le français en République tchèque n'est certes pas exhaustif. À part les écoles publiques, il y a un grand nombre d'écoles de langues et aussi de cours privés.

Pour les élèves tchèques deux langues étrangères sont obligatoires pendant leur parcours scolaire du primaire jusqu'au baccalauréat : l'enseignement de la première langue étrangère commence obligatoirement selon les nouveaux programmes scolaires en classe de troisième du primaire (mais il est possible de l'enseigner depuis la première année de l'école primaire, si les parents des élèves sont d'accord), la seconde langue étant enseignée à partir de la classe de huitième de l'école fondamentale (facultativement depuis la sixième). Les deux langues obligatoires sont enseignées à raison de trois heures par semaine chaque année. En plus, il y a la possibilité de choisir une autre langue comme matière à option ou comme matière facultative. L'objectif de ce système d'enseignement des langues est que les élèves du secondaire avant le baccalauréat aient atteint le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour la première langue et le niveau B1 pour la seconde langue.

Tel est le cadre actuel de l'enseignement des langues dans le système scolaire tchèque. Qu'est-ce qui en résulte pour l'enseignement et la diffusion du français ? Officiellement, il n'y a pas de monopole linguistique dans le système scolaire tchèque actuel comme il en était par le passé avec le russe. Mais de fait, c'est l'anglais qui domine largement l'enseignement des langues à partir de l'école primaire, car les nouveaux programmes scolaires relatifs à l'enseignement des langues imposent pratiquement comme première langue étrangère l'anglais. La position privilégiée de l'anglais est encore renforcée par le fait qu'il peut être facultativement enseigné dès l'école maternelle. Ainsi l'anglais, bien qu'il ne soit pas déclaré langue obligatoire, l'est en réalité. En effet, la plupart des écoles primaires l'offre à partir de la troisième classe comme la seule première langue étrangère, et même lorsque l'école offre plusieurs langues, la plupart des élèves choisissent l'anglais, soit parce qu'il est jugé plus pratique, voire indispensable, soit parce que

157) Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 85, Romanica Olomoucensia XIII, Olomouc, 2004, p. 75.

158) <http://suf.hautetfort.com/>, le 8.2.2010. et <http://www.gallica.cz>, le 8.2.2010.

l'élève avait déjà assisté aux cours d'anglais auparavant (en première et deuxième année ou à l'école maternelle) et veut continuer. De plus, les programmes scolaires actuels prévoient que les élèves n'ayant pas choisi comme première langue étrangère l'anglais, doivent le choisir obligatoirement comme leur seconde langue ou au moins comme matière à option. Ainsi, tous les élèves devraient apprendre l'anglais au cours de leur scolarité, soit comme première soit comme deuxième langue étrangère. L'allemand est choisi le plus souvent après l'anglais, le français ne venant qu'en troisième lieu et étant choisi par les élèves le plus souvent comme leur deuxième langue étrangère. Il en résulte que l'allemand commence à perdre sensiblement du terrain malgré sa longue tradition dans l'enseignement tchèque, au profit de l'anglais mais aussi, dans une moindre mesure, d'autres langues, comme le français ou l'espagnol.

Tandis qu'encore dans les années 1990, il y avait presque une parité entre l'anglais et l'allemand, et donc une possibilité réelle même à l'école primaire de choisir entre les deux langues «grandes», actuellement, c'est l'anglais qui a presque le monopole comme langue étrangère dans tous les types d'écoles, et la position relative des autres langues s'affaiblit progressivement. Et cela malgré que la politique scolaire de l'État soit officiellement favorable à l'enseignement de plusieurs langues étrangères, à cette pluralité linguistique dont se réclame l'Organisation Internationale de la Francophonie. Certes, on essaie d'introduire la pluralité des langues dans le système scolaire tchèque en favorisant l'enseignement des langues «peu enseignées» selon les dispositions de l'Union européenne concernant l'enseignement des langues. Mais s'il est vrai que ces langues «peu enseignées» comme le français, l'espagnol ou l'italien commencent à être offertes dans les programmes de certaines écoles, il n'en est pas moins vrai qu'elles ne cessent d'être toujours «peu enseignées» car elles se partagent un espace limité dans les horaires de la seconde langue étrangère avec d'autres «petites» langues.

Quelles sont donc les possibilités d'augmenter les effectifs des apprenants du français ? Il y a au moins deux voies qui s'offrent. Premièrement, faire une promotion plus active du français auprès des élèves et de leurs parents, ce qui est principalement la tâche des professeurs de français. Deuxièmement, introduire dans le système scolaire tchèque trois langues étrangères obligatoires au lieu des deux actuelles. Cette voie est moins réelle dans les conditions actuelles car assez coûteuse, donc difficilement réalisable en ce moment. Peut-être est-ce une voie pour l'avenir, dans l'horizon d'une dizaine ou plutôt d'une vingtaine d'années. Mais déjà quelques écoles ou classes avec l'enseignement élargi des langues offrent à leurs élèves cette possibilité d'apprendre trois langues au cours de leur scolarité primaire et secondaire. La meilleure solution dans les conditions actuelles de la République tchèque est de connaître l'anglais et d'autres langues ; plus on en connaît, plus on a de chances sur le marché du travail. Donc l'avenir appartiendra-t-il à la vraie pluralité linguistique, avec trois langues obligatoires ? Ou au moins changera-t-on les mentalités et les idées reçues à tel point que les élèves opteront plus volontiers pour d'autres langues et choisiront dans certains cas le français en premier lieu, avant l'anglais ? De toute façon, il y a une perspective positive dans les lycées bilingues, mais aussi dans le secondaire en général, comme le montrent les statistiques.

Tableau n° 1 : Évolution du nombre absolu d'élèves francophones dans les écoles secondaires tchèques 1870–2008

Année	Nombre d'élèves
1870	2 711
1905	8 265
1914	21 185
1921	35 434
1937	51 420
1944	27 200
1956	1 000
1992	22 859
1998	26 230
2008	43 418

Tableau n° 2 : Évolution du nombre absolu d'élèves francophones dans les écoles secondaires tchèques 1992–2009

Année	Nombre d'élèves
1992–1993	22 859
1993–1994	29 169
1994–1995	30 552
1995–1996	31 106
1996–1997	28 445
1997–1998	23 788
1998–1999	26 230
1999–2000	25 277
2000–2001	28 993
2001–2002	29 872
2002–2003	31 775
2003–2004	33 758
2004–2005	38 966
2005–2006	40 370
2006–2007	42 977
2007–2008	43 418
2008–2009	43 797

Tableau n° 3 : Évolution du nombre absolu d'élèves francophones dans les écoles primaires tchèques 1991–2009

Année	Nombre d'élèves
1991–1992	8 607
1992–1993	9 993
1993–1994	9 066
1994–1995	8 281
1995–1996	8 187
1996–1997	8 113
1997–1998	7 539
1998–1999	8 744
1999–2000	8 193
2000–2001	7 890
2001–2002	8 229
2002–2003	7 189
2003–2004	7 082
2004–2005	9 056
2005–2006	7 250
2006–2007	7 303
2007–2008	7 376
2008–2009	7 369

Tableau n° 4 : Nombre absolu d'élèves francophones dans les écoles primaires et secondaires tchèques 1992–2008

Année	Nombre d'élèves
1992–1993	32 852
1995–1996	39 359
2000–2001	37 033
2006–2007	50 280
2007–2008	50 794
2008–2009	51 166

Tableau n° 5 : Comparaison du nombre absolu d'apprenants du français, de l'allemand et de l'anglais dans le secondaire 1995–2007

Année	Apprenants du français	Apprenants de l'allemand	Apprenants de l'anglais
1995–1996	31 172	425 040	363 111
2000–2001	29 062	319 498	334 758
2006–2007	42 977	276 823	413 621

Tableau n° 6 : Comparaison du nombre absolu d'apprenants du français, de l'allemand et de l'anglais dans le primaire 1995–2007

Année	Apprenants du français	Apprenants de l'allemand	Apprenants de l'anglais
1995–1996	8 187	307 378	267 270
2000–2001	7 971	300 792	436 147
2006–2007	7 303	148 187	577 936